

Projet de Performance Fédéral

Modifié **29 AVRIL 2025**

PARTIE STRATEGIQUE

SOMMAIRE

1- BILAN ET ANALYSE DES EQUIPES DE FRANCE

EDF MASCULINE - VOLLEY

- Bilan
- Evolution des Ranking
- Analyse méthode Orfèvre
- Bilan des EDF Jeunes

EDF FEMININE - VOLLEY

- Bilan
- Evolution des Ranking
- Stratégie Orfèvre
- Bilan des EDF Jeunes

EDF MASCULINE ET FEMININE - BEACH VOLLEY

- Bilan
- Stratégie Orfèvre
- Bilan des EDF Jeunes

EDF MASCULINE ET FEMININE - VOLLEY ASSIS

- Bilan
- Stratégie Orfèvre

2- PROGRAMME D'EXCELLENCE

3- PROGRAMME D'ACCESSION NATIONAL ET TERRITORIAL

4- PROGRAMME SUIVI SOCIOPROFESSIONNEL

5- PROGRAMME PRÉ ACCESSION

6- BILAN DATA

1- BILAN ET ANALYSE DES EQUIPES DE FRANCE

EQUIPE DE FRANCE INDOOR MASCULINE

BILAN

Après le titre des JO de Tokyo, l'enjeu majeur de l'olympiade était le renouvellement du staff et le maintien au top niveau mondial des joueurs.

Le recrutement s'est tourné vers un sélectionneur étranger (première fois pour la France) de nationalité italienne : Andrea GIANI.

Un temps d'adaptation a été nécessaire, tant pour le staff que pour les joueurs. Le fait marquant de cette olympiade est sa durée très courte !

Une première victoire en VNL dès le début en 2022, puis un Championnat du Monde décevant (1/4 de finale perdu face à l'Italie).

En 2023, la VNL est difficile, beaucoup de joueurs souffrent de blessures longues à soigner. L'équipe de France échoue cette même année au pied du podium de l'Euro.

Un an avant les JO, nous sommes en situation de crise, avec un problème majeur de confiance au sein du staff, des problématiques de blessures récurrentes à régler chez les joueurs cadres.

Le compte à rebours avant les JO a démarré. A l'issue de la saison 2023, nous procédons à un remaniement total du staff médical et mettons en place un suivi médical plus approfondi et plus régulier des joueurs évoluant presque tous en championnats en étranger.

Dès la VNL 2024, nous constatons que les joueurs sont arrivés en équipe de France dans une condition physique bien meilleure, et surtout sans blessure !

Extrait débriefing ANS :

« Il est indéniable que le succès remarquable du volleyball français, matérialisé par deux victoires olympiques consécutives, est le fruit d'un travail de préparation rigoureux, couplé à un engagement total dans un projet à la fois ambitieux et réaliste. Ce qui frappe particulièrement dans les débriefings, c'est la vision de la performance adoptée : une approche à 360 degrés, où aucune dimension, qu'elle soit technique, mentale ou logistique, n'est laissée au hasard. L'un des points saillants est la qualité exceptionnelle de la cohésion au sein de l'équipe.

L'osmose entre les joueurs, tout comme la relation avec le staff, témoigne d'une solidarité et d'un alignement qui ont sans doute été des facteurs déterminants dans leurs succès. Toutefois, cette réussite soulève une interrogation cruciale quant à la pérennité de cette dynamique, notamment avec l'échéance d'un renouvellement générationnel important dans les années à venir. Le défi intergénérationnel sera de taille et constituera un test pour la capacité de l'équipe à maintenir ce niveau d'excellence avec de nouveaux talents. Un autre aspect remarquable est la manière dont l'équipe a su construire un projet centré sur les individus, sans les contraindre à s'adapter à un modèle rigide ou préétabli.

Plutôt que de transformer les joueurs, le staff a cherché à comprendre et à optimiser leurs forces individuelles, ce qui a contribué à maximiser leur performance

collective. L'expérience olympique, alliée à l'évolution des joueurs au plus haut niveau mondial, a permis de développer une intelligence de jeu sophistiquée, ainsi que des ressources tactiques et physiques solides ».

L'enjeu majeur pour la prochaine olympiade est le renouvellement de l'effectif, avec l'intégration de jeunes joueurs. Le sélectionneur et son staff ont été confirmé à leur poste. Un enjeu de renouvellement sur le poste de manager, avec l'intégration progressive d'un successeur.

L'apport du Directeur de la performance sur cette olympiade sera important, pour organiser le lien générationnel des joueurs de l'équipe, le lien à créer avec les staffs des EDF Jeunes pour faciliter et organiser les transitions, et enfin contribuer à faire monter en compétence les entraîneurs français afin de préparer (déjà !) les équipes pour 2032.

PALMARES 2014 / 2024 DE L'EDF MASCULINE

Jeux Olympiques

2016 : 9^{ème}
2021 : Champions Olympiques
2024 : Champions Olympiques

Championnats d'Europe

2015 : 1^{er}
2017 : 9^{ème}
2019 : 4^{ème}
2021 : 9^{ème}
2023 : 4^{ème}

Championnats du Monde

2014 : 4^{ème}
2018 : 9^{ème}
2022 : 5^{ème}

Volley Ball Nation League

2017 : 1^{er}
2018 : 2^{ème}
2019 : 4^{ème}
2020 : édition annulée
2021 : 3^{ème}
2022 : 1^{er}
2023 : 5^{ème}
2024 : 1^{er}

EVOLUTION AU RANKING MONDIAL ET EUROPEEN

S'installer durablement dans le top 10 mondial 4 et le TOP 3-4 européen

	2021	2022	2023	2024
Ranking mondial	4 ^{ème}			2 ^{ème}
Ranking Européen	6 ^{ème}			3 ^{ème}
Résultats	1 ^{er} JO 3 ^{ème} VNL 9 ^{ème} CE	5 ^{ème} CM 1 ^{er} VNL	5 ^{ème} VNL 4 ^{ème} CE	1 ^{er} JO 1 ^{er} VNL

L'Olympiade se termine par une médaille d'or aux Jeux Olympiques de Paris. Cette performance historique (deux médailles d'or d'affilée) permet à la fédération de rentrer dans le cercle très fermé de ceux qui ont réussi cet exploit (URSS et USA) et des fédérations qui contribuent au succès du sport français.

L'ère « Laurent TILLIE », s'est achevée avec l'or Olympique, à Tokyo, en 2021.

L'équipe de France était au 4^{ème} rang mondial.

Avec l'ère Andrea GIANI, l'équipe de France a réussi un historique doublé olympique, et se classe au 2^{ème} rang mondial.

Stratégie évènementielle : chaque saison internationale, l'EDF joue 2 compétitions majeures.

Sur les quatre prochaines années, le programme de l'EDF est le suivant :

- 2025 : VNL et CM
- 2026 : VNL et CE
- 2027 : VNL et CM
- 2028 : VNL et JO et CE

Nous allons continuer à organiser de grands évènements sur le territoire français. En effet, la FFVOLLEY s'est positionnée pour organiser une poule de VNL en 2026 et une autre en 2027.

Il s'agit d'une part de poursuivre sur la dynamique de l'olympiade précédente en donnant de l'expérience de jeu aux joueurs, et d'autre part de promouvoir le volley grâce à l'aura de cette EDF double Championne Olympique.

STRATEGIE ORFÈVRE EDF MASCULINE DE VOLLEY

Point clé N°1 : Réussir à se qualifier pour les JO le plus tôt possible

1. Première possibilité sur les Championnats d'Europe 2026 : organisation partagée entre l'Italie, la Finlande, la Bulgarie et la Roumanie
2. Deuxième possibilité : faire un podium aux Championnats du Monde 2027
3. Troisième possibilité : par le ranking mondial, qui passe par une régularité de performance pendant les 3 ans à venir puisque chaque match compte (VNL, CE, WCH)

Point clé N°2 : Préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'or

- 1- Être capable de battre toutes les équipes, quel que soit l'ordre des matchs, la configuration de la poule et le statut de chaque équipe.
- 2- Être capable de produire le niveau de jeu maximum, malgré l'étiquette de favori, toutes les équipes vont vouloir battre la France.
- 3- Être capable de battre toutes les équipes, quel que soit leur style de jeu, leur potentiel ou le niveau du tournoi
 - a. Services / contres / défense « à la française »
 - b. S'appuyer sur les statistiques
 - c. Confiance, solidarité, agressivité, gestion du stress
 - d. Identification lors du débriefing post JO
 - e. Réflexion partagée avec le staff

Point clé N°3 : Anticiper l'arrêt de certains joueurs cadres (probablement après les WCH 2025) et assurer un renouvellement progressif de l'équipe en intégrant les jeunes. Assurer une bonne transmission intergénérationnelle.

Point clé N°4 : Anticiper les évolutions règlementaires potentielles

RAS

Point clé N°5 : Analyser les forces et faiblesses intrinsèques du collectif et les facteurs de risque intrinsèques

- **Forces du collectif** : esprit d'équipe, folie, confiance, talents individuels, solidarité, expérience, jeunes talents ayant performé en jeune
- **Faiblesses** : irrégularité des performances, sensible au stress, gabarits moins hauts, peu de banc expérimenté (manque de concurrence). Beaucoup de joueurs partent jouer à l'étranger (et de + en + jeune) avec un suivi médical approximatif voir délétère.
- **Facteurs de risque** : zone grise entre la fin de la préparation et le début de la compétition (gestion du stress, temps possible d'autodestruction...), transmission intergénérationnelle à réussir
- **Stratégie** : partage de ces infos avec le nouveau staff, expérience du staff sur ce type de compétition avec une équipe au statut de favori, utiliser les compétitions de référence jusqu'aux JO pour travailler cette « zone grise ».

Mettre à profit les données pour challenger les opinions et enrichir l'analyse :

- Collecte des données : oui, outils statistiques sur tous les matchs, toutes les compétitions, sur le collectif, les individus.
- Données exploitées par le staff, utilisées pour élaborer les stratégies de chaque compétition, chaque match, utilisées pour expliquer les stratégies aux athlètes et les faire progresser aussi individuellement.
- Réunions de staff pour travailler sur les données.
- Entretiens individuels avec les joueurs.
- Suivi des joueurs en dehors de la saison internationale.

Point clé N°6 : Analyser la concurrence

- 1- Sur 12 équipes présentes aux JO de Paris, au moins 8 sont éligibles au podium. La concurrence est très importante, le niveau mondial très dense. Il faudra intégrer dans la réflexion, l'éventuel retour de la Russie très forte nation au niveau mondial avec une grosse densité de joueurs de haut niveau
- 2- Force de la concurrence : grosses individualités, un banc fourni, un niveau de formation plus important, plus de licenciés qu'en France, des organisations d'événements très importants (Europe de l'Est)
- 3- Faiblesse de la concurrence : moins de personnalité, jeu + stéréotypé
- 4- La politique de détection, par exemple en Slovénie, est très intéressante : une petite nation, sportive qui détecte les grands gabarits à l'école.
Pas de concurrence avec les autres sports collectifs. Les JIFF en Italie très favorable aux joueurs italiens (pas de ligue professionnelle, donc quota plus aisé à mettre en place)
- 5- Double-collectif dans les pôles France (ligue professionnel et fédéral)
- 6- Monter régulièrement sur les podiums en VNL et championnats de référence

Point clé N°7 : Hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité

Plus de régularité sur les 3 saisons à venir, gestion des objectifs, gestion de la VNL précédent les JO (1 mois avant), intégration des jeunes talents

Point clé N°8 : Faire le tour des leviers à actionner pour optimiser les déterminants de performance prioritaires et les hiérarchiser

- 1- Utiliser les compétitions pour :
 - a. Améliorer la connaissance staff / joueurs
 - b. Individualiser les objectifs, les préparations
- 2- Débriefings réguliers avec staff, et joueurs
- 3- Les personnes impliquées : les staffs techniques + capitaine et joueurs « piliers / influents »
- 4- Actions d'accompagnement :
 - a. Suivis individuels hors saison internationale
 - b. Accompagnement PM selon les besoins identifiés
 - c. Suivi stats des matchs en championnat
- 5- Suivi difficile à distance, manque de réactivité des joueurs. Visites sur site le + efficace

Point clé N°9 : Formaliser la stratégie et le plan d'action

Stratégie claire

- Garder des joueurs cadres
- Donner de l'expérience aux plus jeunes
- Apprendre à régulariser le niveau de jeu

- Gestion de la fatigue (enchaînement saison club et saison EDF)
- Gestion de l'étiquette du favori
- Gestion du stress et de la frustration
- Gestion des réseaux sociaux
- Echanger avec les autres FD de sports-co
- Imaginer une EDF Olympique de volley (hommes, femmes, beach) sur la préparation finale avec les JO (site unique de préparation ?)
- Expérience des double champions olympiques puisse bénéficier à EDF féminine et aux jeunes athlètes qui vont intégrer le groupe sur l'olympiade

Point clé N°10 : Clarifier le cahier des charges de mise en œuvre

- RH stabilisée
- Associer les clubs pros sur les stages de préparation (cahier des charges calé, promotion du volley sur le territoire)

Point clé N°11 : Partager la stratégie à tous les acteurs clés (y compris les athlètes)

- Partage de la stratégie avec les athlètes
- Réunions très régulières avec le staff sur la préparation de la saison, les objectifs, la sélection etc
- Partage des objectifs et des responsabilités
- Apprendre à fonctionner avec le nouveau Directeur de la Performance

Point clé N°12 : S'assurer que les actions d'optimisation de la performance suivent le plan et ont l'impact obtenu

- 1- Qualité du suivi des actions, moyens mis en œuvre :
 - a. Montée en puissance de la qualité des prestations (cahier des charges techniques des stages, montée des prestations pour les joueurs)
 - b. Recrutement d'un staff de renommée mondiale
- 2- Collecte et analyse des données
 - a. Sur les championnats réguliers
 - b. En saison EDF
 - c. Echanges entre réseau des statistiques
- 3- Débriefing
 - a. Avec le soutien de l'ANS sur la méthodologie
 - b. Entretiens formels et informels
- 4- Management, supervision des acteurs
 - a. Lien continue avec le staff, via les différents moyens de communication
 - b. Réunions hebdomadaires
- 5- Partage des bonnes pratiques
 - a. Créer des lieux de rencontres entre les athlètes des sports collectifs sur la dynamique de Paris : partage d'expérience, partage aussi du poids de la pression des favoris
 - b. Trouver un Camp de base pour JO Los Angeles
 - c. Trouver une salle d'entraînement proche du village

Point clé N°13 : Réguler la stratégie quand nécessaire

Quels sont les éléments qui peuvent entraîner une adaptation de votre stratégie et/ou de votre plan d'action ?

- Objectifs non atteints
- Problématiques sur les périodes de préparation

Comment identifiez-vous / anticipez-vous les changements à mener ?

- Echanges, interactions avec le staff
- Echanges, interactions avec les joueurs
- Prévoyez-vous des bilans pour mettre en place ce genre de stratégie ?
- Echanges réguliers en amont de la saison
- Temps passés en stage, en compétition
- Débriefings post temps de compétitions
-
- Si oui, à quelle échéance et en présence de quels acteurs ?
- Avec les staffs, les joueurs
-
- Comment réajustez-vous la stratégie quand cela est nécessaire ?
- En concertation avec les staffs, l'ANS

BILAN DES EDF INDOOR MASCULINES JEUNES

	2021	2022	2023	2024	2025
U22		2 ^{ème} CE		1 ^{er} CE	
Ranking Européen				1 ^{er}	1 ^{er}
Junior U20/U21	NQ	5 ^{ème} CE		1 ^{er} CE	
Ranking Mondial	19 ^{ème}			22 ^{ème}	22 ^{ème}
Ranking Européen	9 ^{ème}			2 ^{ème}	2 ^{ème}
Youth U18/U19		2 ^{ème} CE	1 ^{er} CM – 1 ^{er} FOJE	1 ^{er} CE	
Ranking Mondial	24 ^{ème}			1 ^{er}	1 ^{er}
Ranking Européen	10 ^{ème}			1 ^{er}	1 ^{er}
Pre Youth U16/U17	13 ^{ème} CE		8 ^{ème} CE		
Ranking Mondial					
Ranking Européen	21 ^{ème}			12 ^{ème}	12 ^{ème}

Axes d'amélioration :

- Augmentation des programmes A' en intégrant plus de jeunes
- Participation aux championnats U22
- Continuité des programmes Jeunes même en cas de non-qualification, à minima pour les individus à potentiel
- Intégrer des entraîneurs de PE au sein des staffs
- Organisation de championnats Jeunes en France (Championnat d'Europe ou du Monde)

EQUIPE DE FRANCE INDOOR FEMININE

BILAN

Un projet ambitieux a été initié depuis 2017. Le retour de l'équipe de France sur la scène européenne a été une première étape (Ligue Européenne). Sur l'olympiade de Paris, l'EDF a franchi un palier supplémentaire, en accédant à des compétitions mondiales : VNL et JO.

En 2017, elle était au 55^{ème} rang mondial. Aujourd'hui, elle se place 19^{ème}. La progression est constante, les efforts consentis très importants. La dynamique sera poursuivie.

Sur les trois dernières années, les résultats de l'équipe ont été satisfaisants au regard de la trajectoire de performance souhaitée :

- 2022 : vainqueur de la Golden European League
- 2023 : vainqueur de la Challenger Cup (accédant à la VNL)
- 2024 : VNL et JO

Les programmes estivaux se sont largement densifiés, et les joueuses bénéficient depuis 2 olympiades d'un volume d'entraînement important leur permettant de poursuivre leur progression de manière significative en dehors des périodes de championnat en club.

On constate également que de plus en plus de françaises sont appelées à jouer sur des championnats étrangers. Pour les meilleurs, cela démontre la nouvelle attractivité des talents français. Pour les autres, qui partent faute de place trouvée en championnat français, c'est une illustration du travail à poursuivre en collaboration avec les clubs de la ligue professionnelle pour donner du temps de jeu aux joueuses de nos équipes de France, et ainsi leur permettre de poursuivre leur progression.

L'enjeu majeur de l'EDF est de se maintenir en VNL tout au long de l'Olympiade afin de jouer chaque année les meilleures équipes mondiales.

En 2025, l'équipe de France jouera pour la première fois de son histoire les Championnats du Monde en Thaïlande, une opportunité supplémentaire pour poursuivre son ascension au ranking mondial.

EVOLUTION AU RANKING MONDIAL ET EUROPEEN

	2021	2022	2023	2024	2025
Senior	5 ^{ème} GEL 7 ^{ème} CE NQ JO	1 ^{ère} GEL	Vainqueur challenger Cup 6 ^{ème} CE	14 ^{ème} VNL 7 ^{ème} JO	
Ranking Mondial	30 ^{ème}	23 ^{ème}	19 ^{ème}	15 ^{ème}	19 ^{ème}
Ranking Européen	14 ^{ème}				7 ^{ème}

STRATEGIE ORFEVRE EDF FEMININE DE VOLLEY

Point clé N°1 : Préfigurer ce qu'il faudra être capable de se qualifier pour les JO de Los Angeles

Être capable de poursuivre la progression en se confrontant chaque année aux meilleures Nations du monde.

L'équipe de France féminine va devoir se confronter sur les 3 ans à venir aux meilleures nations mondiales pour élever son niveau de jeu et monter au Ranking Mondial. L'objectif est dans un premier temps de se qualifier pour les prochain JO pour ensuite envisager d'atteindre les ¼ de finale, avec l'espoir d'un tirage favorable pour accrocher les ½ finale. Les progrès significatifs de cette équipe depuis le démarrage du projet, la jeunesse du groupe (équipe la plus jeune aux JO de Paris) permettent de penser que cet objectif est réaliste.

Point clé N°2 : Appréhender une nouvelle démarche pédagogique d'entraînement

Il est important que l'équipe puisse continuer sa progression en s'imprégnant d'une démarche d'entraînement plus axée vers la recherche de performance, de stimulation à la gestion du stress, des émotions par une démarche pédagogique reposant beaucoup sur la confrontation et l'opposition.

C'est aussi pour cette raison qu'un nouveau staff technique a été recruté.

Point clé N°3 : Anticiper les évolutions règlementaires potentielles

Attention il sera probablement imposé par la FIVB de féminiser les staffs techniques (entraîneur sur le banc).

Point clé N°4 : Analyser les forces et faiblesses intrinsèque du collectif et les facteurs de risque intrinsèques

Mettre à profit les données pour challenger les opinions et enrichir l'analyse

- Collecte des données : oui, outils statistiques sur tous les matchs, toutes les compétitions, sur le collectif, les individus.
- Données exploitées par le staff, utilisées pour élaborer les stratégies de chaque compétition, chaque match, utilisées pour expliquer les stratégies aux athlètes et les faire progresser aussi individuellement
- Entretiens individuels avec les joueuses
- Suivi des joueuses en dehors de la saison internationale.

Force du collectif : sa marge de progression ! Le groupe est jeune (équipe la plus jeune aux JO de Paris). D'autres joueuses sont déjà en train de jouer sur le meilleur championnat du monde (Italie). La dynamique engagée a poussé les joueuses à s'approprier leur projet sportif, et à porter haut leurs ambitions.

La qualification en VNL est un indicateur de progrès très intéressant. Le recrutement de plus en plus de joueuses dans les grands clubs Européens est également un indicateur de progression de notre système.

Faiblesse : la jeunesse et donc le manque d'expérience. Un manque de concurrence interne sur les différents postes. Pas de banc, ce qui ne laisse que très peu d'options stratégiques au sélectionneur.

L'équipe de France doit progresser au niveau de l'attaque (notamment au poste 4). Il faudra enrichir le bagage technico-tactique des athlètes à l'attaque au poste 4.

Les stratégies de jeu développées pendant plusieurs saisons en réception en s'appuyant prioritairement sur deux athlètes, n'a pas permis de développer suffisamment l'efficacité en réception de la 3ème joueuse. Il sera important d'exposer et de développer des attaquantes en 4 en capacité de tenir en réception.

Le secteur de la passe sera également un enjeu prioritaire de progression de l'équipe sur l'Olympiade, ce qui est positif c'est que plusieurs jeunes passeuses sont titulaires cette année en LAF.

Point clé N°5 : Analyser la concurrence

Les meilleures nations (podium CM et CE) jouent régulièrement en grand championnat, y compris en VNL. Leur expérience et leur niveau de jeu sont très importants. Le système de formation des Italiennes, par exemple, est similaire au notre, mais beaucoup plus agile (pas de Ligue pro). Par ailleurs, le vivier est beaucoup plus important (proportionnellement au nombre de licenciées en France).

Point clé N°6 : Augmenter le nombre d'athlètes pouvant performer avec l'EDF, le temps de jeu est un facteur déterminant

Le changement dans la définition des JIFF ainsi que l'augmentation progressive du nombre de JIFF sur le terrain en LAF ou dans les effectifs de LAF est un levier qui va permettre d'agir sur ce domaine.

Il est important de poursuivre le travail estival du Camp Relève entamé depuis quelques années en incluant dans le dispositif la participation à des compétitions permettant à des jeunes athlètes françaises de prendre de l'expérience au niveau international (Championnat Europe U22, Jeux Méditerranéens, Universiades°)

Point clé N°7: Hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité

En 2025

- Se maintenir en VNL
- Sortir des poules aux Championnats du Monde
- Équipe de France A' participera aux Universiades

En 2026

- Se maintenir en VNL

- Atteindre les demi-finales des CE
- Équipe de France A' participera aux Jeux Méditerranéens

En 2027

- Participer au Final 8 de VNL
- Finir dans les 6 premiers des championnats du monde
- Équipe de France A' participera aux Universiades

BILAN EDF INDOOR FEMININES JEUNES

	2021	2022	2023	2024	2025
Junior U19/U20					
Ranking Mondial	11 ^{ème}				11 ^{ème}
Ranking Européen	4 ^{ème}	15 ^{ème}	15 ^{ème}	33 ^{ème}	26 ^{ème}
Youth U17/U18					
Ranking Mondial	26 ^{ème}				38 ^{ème}
Ranking Européen	18 ^{ème}	32 ^{ème}	32 ^{ème}	17 ^{ème}	28 ^{ème}
Pre Youth U16	17 ^{ème} CE				
Ranking Mondial					
Ranking Européen	17 ^{ème}	17 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	13 ^{ème}

Pistes d'amélioration

- Continuité du programme des Camps Relève avec matchs contre des équipes étrangères
- Intégration des potentielles aux camps Relève sur le collectif et non qualifiées et donc sans programme sportif
- Organisation de championnats jeunes en France (Championnat Europe ou du Monde)
- Intégration d'entraîneur de PE dans les staffs Jeune pour une meilleure imprégnation des exigences du Haut niveau
- Mettre plus de cohérence et de complémentarité entre PE/PF
- Mettre plus de cohérence et de complémentarité entre la filière et la performance des EDF jeunes
- Faire évoluer progressivement le modèle pédagogique d'entraînement dans la filière
- Changer notre approche sur la détection nationale :
 - o Création d'une cellule transversale de détection nationale composée de 4 personnes
 - o Circuler dans tous les territoires pour voir un maximum d'athlètes, pour transmettre plus précisément nos orientations techniques, tactiques, physiques auprès des entraîneurs
 - o Détecter des profils présentant des points forts pour la Haute Performance, notamment des qualités athlétiques et mentales, sachant que les bonnes joueuses techniques sont connues

EQUIPES DE FRANCE DE BEACH-VOLLEY

BILAN

Senior M	2021	2022	2023	2024	Cut JO PARIS
Ranking Mondial	30 ^{ème}	38 ^{ème}	15 ^{ème}	30 ^{ème}	
Ranking Pays Européen	13 ^{ème}		9 ^{ème}	10 ^{ème}	
classement continental cup	Beach Nation Cup : 7 premiers de poule + organisateur qualifiés pour Final= 1 spot JO				1 ^{er}
Senior F	2021	2022	2023	2024	Cut JO Paris
Ranking Mondial	36 ^{ème}	25 ^{ème}	16 ^{ème}	20 ^{ème}	16 ^{ème}
Ranking pays Européen	13 ^{ème}		9 ^{ème}	8 ^{ème}	
Classement continental cup	Beach Nation Cup : 7 premiers de poule + organisateur qualifié pour Final= 1 spot JO				NP car Qualifiée

Quatre portes d'entrée possibles aux Jeux Olympiques de Los Angeles.

Aux JO de Paris, outre les 2 paires qualifiées par le quota pays hôte, 2 autres paires se sont qualifiées sportivement via un quota ranking d'une part, et un quota européen (vainqueur du tournoi européen qualificatif) d'autre part.

Cette participation de 4 paires permet de hisser la France parmi les nations qui comptent sur le circuit international, ce qui n'était plus le cas depuis de nombreuses années (dernière participation française à des JO en 2004).

Cette progression significative vient valider la stratégie fédérale mise en place depuis 2017 : investissements significatifs pour accompagner les situations individuelles des athlètes, et recruter des staffs compétents et expérimentés.

Néanmoins, les résultats des 4 paires aux JO ont été très décevants. Les athlètes n'ont pas réussi à gérer leur stress : jouer devant leur public les a tétanisés. Aucune paire n'a réussi à livrer son meilleur volley sur cette compétition.

La dimension mentale sera un des enjeux majeurs sur la prochaine olympiade.

Le sujet préoccupant du suivi socioprofessionnel des athlètes a été très bien accompagné sur l'Olympiade Paris 2024, grâce au soutien de l'ANS et de l'Armée des champions. Il sera important pour poursuivre la montée en puissance du beach-volley de maintenir les efforts dans ce domaine-là.

Les paires féminines sont maintenues, tandis que les paires masculines ont été recomposées à la faveur d'un rajeunissement.

Sur les 4 prochaines années le programme de l'EDF est le suivant :

- 2025 : Beach pro Tour et CM et CE
- 2026 : Beach pro Tour et CE
- 2027 : Beach pro Tour et CM et CE
- 2028 : JO et CE

STRATEGIE ORFEVRE BEACH-VOLLEY

Point clé N°1 : Préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'or

Être capable de battre toutes les équipes, quel que soit l'ordre des matchs, la configuration de la poule et le statut de chaque équipe.

Constituer des paires compétitives, favorisant l'émergence de jeunes talents associés à des joueurs expérimentés ayant connu l'expérience olympique.

Se préparer le plus efficacement possible afin de remplir les objectifs intermédiaires sur les compétitions de référence, et les objectifs de qualification et de performance aux JO.

Point clé N°2 : Anticiper l'environnement spécifique de l'échéance olympique ou paralympique ciblée

Le site de la compétition de beach aux JO de LA n'est à date pas encore définitivement déterminé. Néanmoins, nous savons déjà que nous devons anticiper les fortes chaleurs, et les temps de trajets assez longs.

Point clé N°3 : Anticiper les évolutions règlementaires potentielles

Changement d'organisation du Beach pro Tour avec les Elite passant à un Main Draw à 24 équipes, les Challenger un Main Draw à 32 équipes. Les tournois Futur existent toujours avec un Main Draw à 16 équipes.

L'objectif est de faire entrer deux paires par genre dans les tournois Elite. La relation de travail mise en place avec la FIVB devrait nous permettre d'accéder à des wild cards.

Point clé N°4 : Analyser les forces et faiblesses intrinsèques du collectif et les facteurs de risque intrinsèques

Forces : Le groupe des beachers sera constitué d'athlètes visant une performance (médaille) aux JO de LA, et d'athlètes plus jeunes engagés sur un projet à plus long terme (Brisbane). Cette mixité devrait permettre au sélectionneur d'ajuster sa stratégie tout au long de l'Olympiade, et de palier aux problématiques de blessures éventuelles.

6 athlètes auront déjà participé aux JO de Paris, ce qui représente un atout significatif.

Faiblesses : le manque de résultats sur les compétitions de référence sur cette dernière Olympiade.

Point clé N°5 : Analyser la concurrence

Les nations fortes parviennent à inscrire les projets des sportifs sur du long terme afin qu'ils s'investissent et se projettent dans cette discipline. Tour national avec un niveau très fort avec de nombreuses compétitions : exemple Brésil ou USA

Toutes les équipes sont très fortes en side out et possèdent, individuellement, une qualité extraordinaire qui peut faire la différence (bloc, Contre-attaque, Service)

La stabilité du niveau de jeu, sur plusieurs années est primordiale et c'est ce qui fait la différence entre les tops teams et les autres.

Hommes

Les meilleures équipes sont composées d'un bloqueur très athlétique et d'un défenseur rapide avec de grosses caractéristiques offensives.

Bloqueur : 2m et plus

Défenseur : 192 cm et plus

C'est le cas des équipes dominant le circuit mondial, Norvège, Allemagne, Qatar, Italie, Hollande, USA, Brésil.

Ce sont des équipes avec un projet à long terme et beaucoup d'expérience.

Femmes

Le profil des athlètes se rapproche de celui des masculins exception faite de certaines équipes brésiliennes. Toutes ont de très fortes caractéristiques offensives.

Les équipes dominantes sont USA, Canada, Suisse, Hollande, Allemagne, Brésil, Australie. Il reste néanmoins la possibilité pour des joueuses de petits gabarits de performer à très haut niveau.

Les USA avec l'entrée du beach-volley Universitaire en féminin va être la nation la plus représentée et la plus performante sur cette Olympiade.

Bloqueuse : 190 cm

Défenseur : 182 cm et plus

Point clé N°6 : Hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité

- Démarrer dès 2025 la saison Beach avec les nouvelles paires constituées
- Obtenir le plan de financement de la FIVB permettant d'équilibrer le modèle économique
- Mettre en place un travail sur la préparation mentale. RH dessus
- Permettre au maximum d'athlètes de jouer des tournois Elite
- Organiser un tournoi Challenger ou Elite en France
- Donner de l'expérience aux jeunes potentiels en vue des JO de Brisbane
- Organiser des camps d'entraînement avant le début des tournois avec les meilleures équipes mondiales
- S'entraîner en conditions réelles aussi souvent que possible

BILAN EDF BEACH JEUNES

Jeune Masculin	2021	2022	2023	2024
Mondial	U19: 1 ^{er}	U21 : Bronze	U19	U19 NQ
Europe	U22: 17 ^{ème} U20: 9 ^{ème} U18: 5 ^{ème} WEVZA U18 : 3 ^{ème}	U22 : 9 ^{ème} U20 : Argent U18 : 9 ^{ème} WEVZA U21 : Argent	U22: 9 ^{ème} U20 :OR U18 : 13 ^{ème} WEVZA U21 OR Bronze	U22 : 3 ^{ème} U20 : 21 ^{ème} U18 : 4 ^{ème}
Jeune Féminin	2021	2022	2023	2024
Mondial	NQ	NQ	NQ	U19 5
Europe	U22 : 17 ^{ème} U20 : 9 ^{ème} U18 : 25 ^{ème} WEVZA U18 : 4 ^{ème}	U22 NP U20 : 9 ^{ème} U18 : 8 ^{ème} WEVZA U21 BRONZE	U22 NP U20 NP U18 BRONZE WEVZA U19 ARGENT WEVZA U21 4	U22 NP U20 : 4 ^{ème} U18 : 13 ^{ème} WEVZA U19 OR et 9 ^{ème}

Axes d'amélioration

- Rendre cohérent et efficace le PPF. Mise en place et suivi des préconisations
- Mettre plus de cohérence et de complémentarité entre PE/PF
- Privilégier le recrutement qualitatif en PE et PF
- Multiplier les temps d'entraînement avec les équipes étrangères de la même catégorie d'âge
- Se confronter au niveau international plus régulièrement

EQUIPE DE FRANCE DE VOLLEY ASSIS

BILANS

Les Equipes de France masculine et féminine ont besoin de continuer à engranger de l'expérience dans des tournois et compétitions internationales. Les Equipes de France, nouvelles sur la scène internationale, ont besoin de s'acculturer aux exigences du haut niveau.

Après avoir beaucoup investi pour créer et pérenniser des équipes (nous continuerons encore à le faire dans les années à venir), nous devons maintenant professionnaliser et pérenniser l'encadrement. Les entraîneurs ont besoin de suivre au plus près les athlètes disséminés sur le territoire, leur proposer un suivi individualisé, des séances types etc. Un lien plus proche doit aussi s'opérer avec les entraîneurs de club ou autres structures. A ce niveau, une collaboration pérenne avec l'ANS et la déclinaison territoriale de l'ANS pourrait être une plus-value (réfèrent para dans chaque maison de la performance).

La FFVOLLEY a multiplié l'organisation de compétitions européennes et mondiales ces dernières années en France, ce qui a permis aux équipes de multiplier leur temps de jeu. Cette stratégie devra se poursuivre car elle permet également de développer une forme de promotion de la discipline.

Les compétitions possibles pour l'Olympiade : Les Nations League hommes et femmes, les CE niveau A, les CM hommes et femmes pour les compétitions officielles.

Nous souhaitons également multiplier les participations à des tournois internationaux (toujours dans une logique d'expérience et de temps de jeu en situation réelle).

Dans la même logique, des échanges avec d'autres fédérations seront programmés pour la mise en place de stages d'entraînement.

L'objectif des Equipes de France de volley assis est la qualification aux Jeux Paralympiques de 2028.

STRATEGIE ORFEVRE VOLLEY ASSIS

Point clé N°1 : Préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'or

Les Equipes de France visent la qualification aux Jeux Paralympiques de 2028 à Los Angeles.

La médaille d'or ne sera objectivement pas accessible à ce stade de développement des équipes.

Point clé N°2 : Anticiper l'environnement spécifique de l'échéance olympique ou paralympique ciblée

En prenant en compte le ranking international, la qualification des Equipes de France pour les Jeux Paralympiques ne pourra se faire que par le tournoi de qualification précédent les Jeux Paralympiques de 2028.

Point clé N°3 : Anticiper les évolutions règlementaires potentielles

Sélectionner en priorité des profils VS1 (amputation membres inférieurs notamment) afin d'avoir une base de recrutement plus large et d'anticiper un éventuel durcissement de la classification.

Point clé N°4 : Analyser les forces et faiblesses intrinsèque du collectif et les facteurs de risque intrinsèques

Forces : volontés individuelles, enthousiasme vis-à-vis d'un projet sportif unique, inspirant. Intégration de nouveaux athlètes plus régulièrement. Projet structurant.

Faiblesses : jeunesse du projet, démarré au point 0 en 2017 avec la délégation. Les athlètes sont amateurs au sens où ils ne peuvent s'entraîner que sur leur temps libre. Impossibilité de s'entraîner ensemble en dehors des périodes de stage. Manque d'infrastructure dans leur environnement (pas de club ou manque d'encadrement qualifié). Athlètes « dispatchés » sur tout le territoire. Inexpérience en volley. Système de classification complexe.

Encadrement aussi investit professionnellement par ailleurs pour exercer leur métier à temps plein. Nécessité de professionnaliser encore plus le staff pour améliorer le suivi des athlètes, individualiser leur programme etc.

Point clé N°5 : Analyser la concurrence

Certaines nations dominent le volley assis depuis de nombreuses années. Le système de points pour avancer au ranking mondial et européen. Notre participation aux JP de Paris, nous a fait capitaliser des points qu'il est nécessaire de conserver au maximum. Le volume d'athlètes potentiels des pays dominant le volley assis est très important et leur expérience aussi.

Des analyses vidéo des équipes étrangères sont réalisées pour appréhender le haut niveau et certaines équipes plus particulièrement. Le niveau des Equipes de France a beaucoup progressé sur cette olympiade qui s'achève.

Point clé N°6 : Hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité

- Augmenter la concurrence sur les différents postes
- Monter en puissance sur le volume d'entraînement individuel et en équipe
- Augmenter les volumes d'entraînement en stages nationaux
- Jouer le plus possible des équipes étrangères pour améliorer le niveau de jeu
- Professionnaliser l'encadrement
- Développer le volume de licenciés et notamment ceux éligibles à l'international
- Etoffer les compétitions nationales de volley assis
- Promouvoir la discipline

PROGRAMMES ET OBJECTIFS DES EQUIPES DE FRANCE JUSQU'EN 2028

Volley-Ball	2025	2026	2027	2028
Senior				
Masculin	CM 1-4 VNL 1-4	CE 1-4 VNL 1-4 Jeux Méditerranéens	CM VNL Universiades	JO VNL CE
Féminin	CM VNL Universiades	CE VNL Jeux Méditerranéens	CM VNL Universiades	JO VNL CE
Jeunes				
Masculin U22	TQCE	CE	TQCE	CE
Féminin U22	TQCE	CE	TQCE	CE
Junior				
Masculin U21/U20	CM U21 en Chine		U20 : TQCE en janvier et avril et CE été	
Féminin U21/U20	NQ		U20 : TQCE en janvier et avril et CE été	
Youth				
Masculin U19/U18	CM en Ouzbékistan	U18 TQCE janvier et avril et CE juillet	U19 CM été si qualification aux CE U18 en 2026	U18 TQCE janvier et avril et CE juillet
Féminin U19/U18	NQ	U18 TQCE janvier et avril et CE juillet	U19 CM été si qualification aux CE U18 en 2026	U18 TQCE janvier et avril et CE juillet
Pre Youth				
Masculin U16/U17	TQCE en avril et CE en juillet ?	CM si qualification aux CE U16 de 2025	U16 TQCE en janvier et avril + CE en juillet	CM si qualification aux CE U16 de 2025
Féminin U16/U17	TQCE en avril et CE en juillet	CM si qualification aux CE U16 de 2025	U16 TQCE en janvier et avril + CE en juillet	CM si qualification aux CE U16 de 2025

Beach Volley	2025	2026	2027	2028
Senior				
Masculin	CM 1 à 16 Universiades 1-8	CE 1 à 8 JM 1 à 4	CM 1 à 8 CE 1 à 8	JO CE
Féminin	CM 1 à 16	CE 1 à 8 JM 1 à 4	CM 1 à 8 CE 1 à 8	JO CE
Jeunes				
Masculin U22	CE 1 à 8	CM 1 à 8	CE 1 à 8	CE 1 à 8
Féminin U22	CE 1 à 8	CM 1 à 8	CE 1 à 8	CE 1 à 8
Junior				
Masculin U20	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE WEVZA 1 à 4	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4
Féminin U20	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4 CM 1 à 16	CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4
Youth				
Masculin U18	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4	CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4
Féminin U18	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4

Volley Assis	2025	2026	2027	2028
Senior				
Masculin	SNL 3 à 5 CE A 7 à 9 Coupe du Monde 8 à 10	SNL 2 à 4 Championnat du Monde 10 à 12	SNL 1 à 3 CE A 5 à 8	SNL 1 à 2 TQP 1 à 4 JP 1 à 8
Féminin	CE A 1 à 5 SNL 1 à 3	SNL 1 à 3 Championnat du Monde 1 à 8	CE A 1 à 5 SNL 1 à 3	SNL 1 à 3 TQP 1 à 3 JP 1 à 8

2- PROGRAMME D'EXCELLENCE

Les tableaux d'analyse par structure sont mis en annexe.

LES POLES FRANCE VOLLEY-BALL

La stratégie du PPF 25/29 s'inscrit dans la continuité d'un PPF qui a été élaboré en 2017 pour 2 olympiades. Les indicateurs d'évaluation intermédiaires montrent l'efficacité du système de formation sur deux niveaux de jeu.

PROGRAMME EXCELLENCE RELEVÉ FÉMININ

POLE FRANCE TOULOUSE

BILAN

Le positionnement du Pôle France au CREPS de Toulouse profite d'infrastructures permettant d'accompagner nos jeunes talents vers la pratique de haut niveau et de l'apprentissage de la haute performance.

Le Pôle France joue pleinement son rôle d'incubateur et permet l'éclosion des potentielles arrivant des Pôles Espoir. Pourtant les performances des équipes de France jeune sont insuffisantes. La cohérence de formation et le lien fort entre les PE et le PF doit être développé. De même, les PE doivent travailler plus en cohérence avec les exigences et les planifications annuelles des EDF jeunes.

L'équipe de France A a beaucoup progressé depuis la mise en place du programme spécifique sur le secteur féminin en 2017 (augmentation du volume des stages, confrontations contre les meilleures nations du monde par l'intégration sur VNL en 2024 et la participation aux JO de Paris 2024 et départ à l'étranger pour plusieurs joueuses pour jouer dans les meilleurs championnats Européens).

Afin de poursuivre la dynamique de progression du volley-ball féminin, les PE doivent s'investir encore d'avantage dans la détection/prospection des potentielles/talents sur leur zone territoriale (il sera important d'entamer un travail sur les M13 avec les comités départementaux).

Les PE devront également accentuer le travail de planification individualisée des potentielles.

Des regroupements réguliers des athlètes ciblés vont être organisés pour pouvoir évaluer les progrès et ajuster les orientations de travail (solutions pour voir ces athlètes : visite dans les PE, stage en immersion au PF, stages des EDF jeunes, compétitions entre les PE).

Il est important de créer plus de lien et de cohérence dans le travail entre les PE et les EDF.

ORGANISATION SPORTIVE

Une des principales problématiques chez les féminines est la sortie de filière. Les jeunes filles ne jouent pas suffisamment en tant que titulaire dans les clubs professionnels qui leur préfèrent des joueuses étrangères pour diverses raisons. Ceci a pour conséquence de retarder, voire de freiner leur courbe de progression sur une tranche d'âge et un niveau de développement essentiel. En les gardant un peu plus longtemps en pôle et surtout en leur permettant de se confronter aux meilleures joueuses sur un niveau de championnat professionnel, les jeunes françaises ont enfin les moyens de progresser significativement.

Ainsi, deux niveaux de jeu seront proposés, selon les aptitudes et la progression de chacune :

- Championnat Elite fédéral
- Championnat professionnel

L'encadrement est composé de 3 entraîneurs, 1 préparateur physique, et 1 personne chargée de la logistique des équipes. Nous renforçons chaque année ce staff en intégrant

des jeunes en formation DE ou DES (Le Pôle France se positionne également comme un pôle ressource pour former les entraîneurs de demain).

Axe d'amélioration : qualité du recrutement, aménagement des emplois du temps (post bac), coût de fonctionnement des structures (les tarifs des pensions au sein des CREPS restent une source d'inquiétude quant à la pérennité du système de performance)

PROGRAMME EXCELLENCE RELEVÉ MASCULIN

POLE FRANCE INDOOR MASCULIN - CREPS de MONTPELLIER -

BILAN

Le positionnement du Pôle France au CREPS de Montpellier profite d'infrastructures permettant d'accompagner nos jeunes talents vers la pratique de haut niveau et de l'apprentissage de la haute performance.

Le Pôle France joue pleinement son rôle d'incubateur, il permet l'éclosion des potentiels arrivant des Pôles Espoir. Les performances des équipes de France jeune (Champion d'Europe U22, U20, U18 en 2024, Champion du Monde U19 en 2023) et senior (Champion Olympique 2024 à Paris) démontrent l'efficacité du système.

Afin de faire perdurer le niveau de performance du volley-ball masculin, les PE doivent s'investir encore d'avantage dans la détection/prospection des potentiels/talents au sein de leur territoire.

ORGANISATION SPORTIVE

Afin de poursuivre dans la dynamique des excellents résultats des équipes de France, 2 niveaux de jeu sont proposés aux joueurs en formation

- Elite CFCP (championnat spécifique pour les Centres de formation des clubs professionnels avec l'intégration d'une équipe du pôle France)
- 2ème niveau du championnat professionnel (LBM)

Outre la formation dispensée tout au long de la semaine, les jeunes joueurs ont besoin, pour se perfectionner de temps de jeu en situation réelle, c'est-à-dire en championnat régulier face aux clubs le week-end. Les jeunes ne pouvant pas rejoindre tous les week-ends leur club, ils jouent avec le pôle France, qui est considéré comme un club en championnat.

Un niveau de jeu en championnat FF Volley (championnat des Centres de formation des clubs professionnels) pour les plus jeunes ou ceux dont le niveau de jeu est le plus adapté à ce niveau de championnat.

Un niveau de jeu en championnat professionnel pour ceux dont l'évolution technique, physique, tactique et mentale le permettent. Ainsi, cela permettra aussi aux jeunes dont la maturité est plus tardive de continuer à bénéficier d'un temps de jeu effectif à haut niveau.

Ce système permet aux clubs professionnels de voir évoluer les jeunes du pôle France en situation de jeu réel, et de mieux apprécier leurs qualités pour un recrutement potentiel ultérieur.

Au niveau de l'encadrement, ce système de formation nécessite un renforcement des ressources humaines. Nous avons opté pour la stratégie suivante : 3 entraîneurs CTS, 1 Préparateur Physique + recrutement de jeunes entraîneurs en formation DE ou DES (Le Pôle France se positionne également comme un pôle ressource pour former les entraîneurs de demain).

Il reste une amélioration à mettre en place concernant le suivi administratif et financier qui pèse sur les techniciens.

Axe d'amélioration et points de vigilance : qualité du recrutement, performance internationale, suivi scolaire, coût de fonctionnement des structures (les tarifs des pensions au sein des CREPS restent une source d'inquiétude quant à la pérennité du système de performance)

PROGRAMME EXCELLENCE RELEVÉ MIXTE

POLE FRANCE TOULOUSE BEACH VOLLEY

La stratégie du centre fédéral national unique réunissant tous les athlètes des équipes de France et des staffs sur un même site est conservée.

Une halle couverte avec 4 terrains a été construite au CREPS de Toulouse. Elle répond parfaitement aux standards internationaux de la FIVB. Ce cadre, avec les terrains extérieurs, permet aux équipes de s'entraîner tout au long de l'année dans des conditions optimales.

Grâce à l'héritage des JO de Paris, 4 terrains ont été équipés de poteaux et filets aux normes internationales. Ceci va permettre de renforcer la place du site de Toulouse comme lieu de stage des équipes internationales. En effet, la FFVOLLEY souhaite renforcer la place du pôle de Toulouse comme site de référence pour la FIVB :

- Accueil en stage de préparation des meilleures paires du circuit senior
- Formation des entraîneurs
- Accueil de paires jeunes en devenir

BILAN

Le positionnement du Pôle France au CREPS de Toulouse profite d'infrastructures permettant d'accompagner nos jeunes talents vers la pratique de haut niveau et de l'apprentissage de la haute performance

Le Pôle France regroupe les équipes de France senior et les jeunes talents se lançant dans la discipline.

Afin de faire progresser le niveau de performance du Beach volley français, l'alimentation du Pôle France passe la détection/prospection et le maillage territorial via la création et le développement de pôles espoirs de beach-volley.

Axe d'amélioration : qualité du recrutement, performance internationale, coût de fonctionnement des structures (les tarifs des pensions au sein des CREPS restent une source d'inquiétude quant à la pérennité du système de performance).

LES CENTRES DE FORMATION DES CLUBS PROFESSIONNELS

Les centres de formation ne sont pas une obligation pour les clubs professionnels.

Ces structures sont une suite logique de la formation des jeunes, issus soit des pôles espoirs, soit des pôles France. Leur rôle est principalement de préparer les athlètes au passage en professionnel.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la filière de formation, et donc la préparation des équipes de France à l'obtention de podiums sur des compétitions de référence, la relation entre les structures du PPF du programme d'Excellence s'articule autour du parcours individuel de développement de l'athlète.

Les attentes de ce parcours individuel sont de pouvoir accompagner chaque athlète dans les meilleures conditions afin que ceux-ci soient les plus performants en Équipe de France à court moyen et long terme, des Under Age jusqu'à la catégorie Senior.

Une cellule d'accompagnement, de réflexion et de suivi sera mise en place autour du Directeur de la performance et des responsables des Pôles France et des entraîneurs de clubs professionnels (CFCP et équipe pro).

Nous travaillons actuellement avec les clubs professionnels féminins, à la création d'un championnat spécifique aux centres de formation (comme le championnat Elite Avenir masculin, division dédiée aux CFCP), championnat dans lequel une équipe du PF pourrait être intégrée. Actuellement plusieurs freins sont à lever pour rendre cette compétition intéressante et formatrice :

- Le nombre de CFC féminin est insuffisant : donc il est important d'accompagner des clubs à créer des CFCP. Il serait intéressant aussi d'ouvrir la possibilité aux clubs d'ELITE féminine (deuxième niveau de pratique) de créer des labels CFC fédéraux.
- Le niveau de jeu des CFCP est pour l'instant très hétéroclite, de la N3 à ELITE.

LES CENTRES DE FORMATION DES CLUBS ELITE FEMININE (LABEL FEDERAL)

Les centres de formation ne sont pas réalisables pour les clubs en Elite féminine, au regard du Code du Sport.

Ces structures pourraient être une suite logique de la formation des jeunes, issues soit des pôles espoirs, soit des pôles France. Leur rôle est principalement de préparer les athlètes au passage en professionnel.

Le Cahier des charges des CFCP est mis en annexe. Celui-ci pourra être amené à évoluer avec les différentes propositions des représentations de la FF volley et de la LNV, au sein de la commission mixte FF Volley/LNV.

JIFF (Jeunes Issus de la Formation Française)

La stratégie fédérale partagée avec la ligue professionnelle est définie dans la convention de subdélégation. L'objectif est de favoriser le temps de jeu de nos athlètes des EDF et pour cela, 2 axes ont été développés :

- Nouvelle définition des JIFF
- Augmentation progressive des JIFF sur le terrain et dans les effectifs sur toutes les divisions fédérales et professionnelles.

Liens pôles et CFCP, des pistes de réflexions pour favoriser le temps de jeu et les liens entre PF et clubs professionnels.

Le système de prêt d'un club professionnel (avec CFCP) vers le PF est mis en place à compter de la saison 2025/26.

Pour cela le PF est reconnu comme un GSA (Groupement Sportif Affilié) avec un Centre de formation.

Les athlètes en Pôle France (Volley-ball) seront donc :

- Soit sous licence PPF (licence spécifique permettant d'être licencié dans un club et d'évoluer en catégorie senior dans un autre club en division supérieure)
- Soit sous prêt de joueur conventionné dans son club professionnel

D'autres dispositifs gagnant/gagnant devront être étudiés et mis en place sur cette olympiade pour favoriser le temps de jeu et la circulation des athlètes entre les clubs professionnels et les pôles France : conventionnement avant la sortie du pôle France, prêt de joueurs/euses.

3- PROGRAMME D'ACCESSION NATIONAL ET TERRITORIAL

Les pôles espoirs

Les pôles espoirs répondent au cahier des charges de la DTN.

Véritable tremplin d'accès au haut niveau, ces structures permanentes permettent de délivrer aux jeunes potentiels une formation de qualité. Ils regroupent l'élite régionale des ligues, et alimentent les pôles France, les CFCP, les équipes de France.

Le recrutement régional est naturellement privilégié. Cependant, des exceptions pourront être faites, au cas par cas, notamment pour les jeunes issus de ligues régionales dépourvues de pôles espoirs.

Chez les féminines, afin de palier à un problème récurrent de catégorie d'âge, l'entrée en Pôle espoir se fait dès la classe de 4^{ème}. Ceci permet de mieux prendre en compte l'évolution physiologique des jeunes athlètes, et aussi de mieux les former avant leurs premières confrontations au niveau international.

La compétition et l'évaluation des athlètes en situation de compétition est un axe fort de notre système de performance, c'est pour cela que nous rendons obligatoire la participation des pôles espoirs aux deux compétitions annuelles de référence : interpôles nord et sud à mi-saison et interpôles France en fin de saison.

Il est conseillé, dans la cadre de la continuité de formation et d'opposition avec des athlètes plus matures, pour les athlètes à potentiel (liste DTN évolutive) de pouvoir participer à des entraînements en club (de niveau N2 ; U16, Elite ; U18) en semaine et selon les modalités réglementaires de la structure d'accueil.

Il est conseillé, dans la mesure du possible et au choix de la ligue régionale de participer, avec le Pôle Espoir, au plus élevé des championnats seniors régionaux.

En Beach-volley, le projet sur l'Olympiade est de multiplier la labélisation des structures PE.

Cette démarche a commencé par la labellisation du Montpellier Beach Volley, du Ré Beach Volley, de la ligue Ile de France comme premiers PE du genre.

Dans la continuité de cette initiative, la DTN de la FF volley accompagne les projets de structuration, à l'échelon territorial, et avec pour objectif, à l'horizon 2028, d'étoffer sa cartographie « spécifique Beach volley ».

Le projet spécifique avec les TUM avec une orientation Beach et la création de PE dans ces territoires (Cf partie spécifique TUM).

LES PÔLES ESPOIRS ACCESSION NATIONAL VOLLEY FEMININ

BILAN

Le positionnement des structures sur le territoire national s'articule autour des grands bassins de pratique et des structures d'accueil (CREPS).

Le niveau d'alimentation du Pôle France via certains Pôles Espoir (Wattignies, Sablé, Lyon, Bordeaux (niveau territorial pour Bordeaux)) tend à démontrer que la valeur des infrastructures, de l'encadrement et des outils mis à disposition n'apporte pas de plus-value de ces structures au niveau des équipes de France et en Pôle France. (Seuil minimal des indicateurs de performance fédéraux (1 à 2 athlètes en équipes de France et/ou en Pôle France que l'olympiade à peine atteint).

Le recrutement des Pôles Espoir doit répondre aux exigences des directives techniques du secteur féminin afin d'améliorer le niveau des jeunes de issues du programme Accession.

LES PÔLES ESPOIRS ACCESSION NATIONALE VOLLEY MASCULIN

BILAN

Le positionnement des structures sur le territoire national s'articule autour des grands bassins de pratique et des structures d'accueil (CREPS).

L'ensemble des Pôles Espoir participent à l'alimentation du Pôle France et des équipes de France (seuil minimal des indicateurs de performance fédéraux (1 à 2 athlètes en équipes de France et/ou en Pôle France que l'olympiade respecté par tous les PE).

Le recrutement des Pôles Espoir doit répondre aux exigences des directives techniques du secteur masculin afin de renforcer le niveau des jeunes de issus du programme Accession.

Afin de poursuivre dans le niveau de performance dans lequel s'inscrit le volley-ball masculin, les PE doivent s'investir encore d'avantage dans la détection/prospection des potentiels/talents au plus tôt sur l'ensemble du territoire (CRE/CDE/Section Sportive Scolaire et clubs).

Les PE doivent accentuer le travail de planification individualisée des potentiels.

Des regroupements réguliers des athlètes ciblés vont être organisés pour pouvoir évaluer les progrès et ajuster les orientations de travail (solutions pour voir ces athlètes : visite dans les PE, stage en immersion au PF, stages des EDF jeunes, compétitions entre les PE).

PROGRAMME ACCESSION TERRITORIAL :

VOLLEY-BALL

Le seul PE en accession territoriale ne compte que le PE de Nouvelle Aquitaine féminin, à la suite de son déclassement à l'aube du PPF précédent.

Ses performances ne permettent pas le retour au niveau accession national.

BEACH-VOLLEY

POLES ESPOIRS DE BEACH-VOLLEY

La filière Beach-volley, créée en début d'Olympiade s'est développée pour arriver à compter 3 Pôles Espoir sur le territoire national.

Sur le plan sportif et organisationnel, la Nouvelle-Aquitaine se distingue clairement par la quantité et qualité des actions sportives. IDF et Occitanie sont stables mais sans rayonnement particulier.

Chacun des pôles présente des forces et faiblesses spécifiques à corriger :

- **IDF** a un cadre de structuration à développer (encadrement, 1 seul ETP pour 2 genres) ainsi qu'un environnement de haut mais souffre de conditions matérielles insuffisantes (chauffage salle d'entraînement).
- **Nouvelle-Aquitaine** a une dynamique sportive très forte mais doit impérativement sécuriser sa situation financière (bourse sociale comme pour le Volley-ball).
- **Occitanie** bénéficie d'un bon fonctionnement général, mais doit immédiatement résoudre le problème majeur d'aménagement temporel (aménagement des cours).

Un échange structuré de bonnes pratiques entre pôles, sous la gouverne du directeur de la performance, serait bénéfique afin de tirer profit des points forts de chacun et d'améliorer collectivement leurs performances.

4- PROGRAMME SUIVI SOCIO PROFESSIONNEL

Organisation du SSP au sein de la DTN

Nous assurons un point de relais avec les Maisons de la Performance Régionale qui instruit directement les demandes et suit les SHN du volley.

Modalités des versements des aides personnalisées

Les aides personnalisées sont versées selon des critères sociaux (moins de 40 000€ / an de revenus) et sportifs (être dans le schéma de performance fédéral).

Modalités d'accompagnement à la reconversion

Les demandes sont reçues et accompagnées à la Fédération en lien avec les Maisons de la performance.

5- PROGRAMME PRE-ACCESSION

Le rôle des Équipes Techniques Régionales et Départementales est déterminant, notamment à ce niveau : en effet, dans le cadre de sa mission de structuration, l'ETR permet de créer les conditions favorables à une politique performante de détection : animation d'un réseau au sein du monde scolaire, et des clubs, définition commune des critères de détection, actions de formation.

A. LA DETECTION

LES EXIGENCES DE LA PERFORMANCE :

Aux championnats du monde, championnats d'Europe et Jeux Olympiques la durée du tournoi est d'environ 2 semaines, consistant en 7 à 10 matchs jusqu'à la finale en fonction des formats.

Les exigences du volley-ball à haut niveau requièrent des qualités physiques, techniques, tactiques et mentales reconnues. Nous pouvons les traduire par une aptitude à répéter et produire des réponses individuelles optimales à des situations d'opposition et de coopération brèves et variables avec ses coéquipiers.

Ces réponses nécessitent la production de mouvements de puissance élevée et maximale avec de très courts intervalles de récupération.

CREATION D'UNE CELLULE TRANSVERSALE UNIQUE (indoor masculin et féminin)

La volonté est d'harmoniser les fonctionnements entre secteur masculin et féminin, de se déplacer dans les territoires pour voir un maximum d'athlètes, de faire de la formation de cadres.

La cellule est actuellement composée de deux CTS à temps plein et complétée par un 3ème CTS en charge spécifiquement de la détection en IDF (25% des licenciés.es). A terme il serait intéressant de renforcer cette cellule par l'apport d'un ETP supplémentaire pour renforcer le travail spécifiquement sur les M13.

Les meilleurs profils identifiés M13 doivent pouvoir participer aux 2 programmes sur la même séquence de vacances :

- aux stages CRE
- aux stages CDE
- aux Volleyades M13
- aux Volleyades M15

BEACH VOLLEY

Le beach-volley étant un sport d'extérieur, les paramètres environnementaux (vent par exemple) mobilisent la capacité d'adaptation des athlètes.

Le format de compétition aux Jeux Olympiques se déroule sur 2 semaines, aux championnats du monde sur 10 jours.

Les exigences du beach-volley à haut niveau requièrent des qualités physiques, techniques, tactiques et mentales reconnues. Nous pouvons les traduire par une aptitude à répéter et produire des réponses individuelles optimales à des situations d'opposition et de coopération brèves et variables avec son coéquipier.

Ces réponses sont apportées par la production de mouvements de puissance élevée et maximale avec de très courts intervalles de récupération.

La surface de jeu (sable) mobilise de manière importante la capacité aérobie des athlètes. De plus, cette surface demande une forte capacité à gérer l'instabilité des appuis.

VOLLEY-ASSIS

La participation aux compétitions internationales officielles nécessite l'éligibilité des athlètes au niveau de leur classification, en étant soit "VS1" (Volley Sitting 1) soit "VS2" (Volley Sitting 2) dû à un handicap moteur et/ou physique.

7 handicaps sont éligibles avec un niveau d'atteinte minimum : <https://www.ffvolley-volleyassis.org/en-savoir-plus/classification-internationale-des-joueurs-78830>

Au-delà de cette éligibilité incontournable, les exigences du volley assis à haut niveau requièrent des qualités physiques (notamment hauteur de bloc et de frappe assis au sol et de rapidité de déplacements au sol), techniques, tactiques et mentales reconnues. Nous pouvons les traduire par une aptitude à répéter et produire des réponses individuelles optimales à des situations d'opposition et de coopération brèves et variables avec ses coéquipiers.

Ces réponses nécessitent la production de mouvements de puissance élevée et maximale avec de très courts intervalles de récupération.

Au niveau du volley assis, les pôles espoirs, les pôles France ni les centres de formation des clubs professionnels n'existent pas donc une attention particulière sera mise sur les relations que nous pourrions mettre avec les centres de rééducations, centres de réadaptation, les orthoprothésistes au niveau national.

Programme de détection extra FF Volley

- Travail en réseau avec les enseignants EPS
- Diffusion du document pédagogique « Educ volley », organisation de séminaires de travail,
- Label des sections sportives : repérer et répertorier les sections sportives scolaires. Travailler avec les professeurs EPS

B. LA PRÉ FILIÈRE

Cet échelon géré par les ligues régionales, est un échelon déterminant de l'accès au haut niveau. En fonction des spécificités de chaque ligue (licenciés, territoire géographique, histoire, ressources humaines etc...) l'organisation de la pré filière sera singulière. Elle pourra s'appuyer sur différents types de structures.

Les Centres d'Entraînement Permanents (CEP) : doivent répondre au cahier des charges de la DTN pour bénéficier du label fédéral. La notion de proximité est privilégiée.

Une section sportive (SSS ou SSE) en collège peut prétendre au label Sport études dans les mêmes conditions.

Les Centre Régionaux d'Entraînement (CRE) : les ligues organisent les CRE (indoor et beach) sous forme de stages pendant les vacances scolaires, et répondent également au cahier des charges de la DTN.

Les compétitions annuelles de référence sont :

- Volleyades M15
- Mini volleyades M13
- Beachvolleyades M15

L'encadrement de ces structures, pour travailler en cohérence avec la filière, doit œuvrer en relation avec les cadres techniques, les entraîneurs des pôles espoirs de leur ligue, ou les responsables de la détection nationale. Ce travail en réseau est essentiel à la recherche de dynamique et de cohérence régionale et fédérale.

Les structures de la pré filière sont des lieux propices à la détection et au développement des jeunes talents, dans l'optique d'une intégration en pôle espoir.

Sur le principe des camps d'entraînement des A', il serait opportun de mettre en place des camps estivaux d'entraînement pour les jeunes qui ne sont pas retenus en équipe de France jeune, mais dont le potentiel nous semble intéressant. Ceci leur permettrait de poursuivre leur progression souvent freinée par un temps d'arrêt trop important en été. Sur le temps d'arrêt de fonctionnement des clubs.

La pré filière s'appuie sur ce qui est écrit ci-dessus en termes de structuration (CEP et CRE, CDE).

La maturité sportive des beach-volleyeurs étant un peu plus tardive, la phase de détection peut se dérouler sur des tranches d'âge différentes.

6- BILAN DATA

Sur la dernière olympiade, la stratégie fédérale en matière de data s'est axée sur la formation. En effet, les logiciels de traitement de la donnée en match étant déjà créés et performants, nous a semblé opportun de développer les compétences en interne pour alimenter les staffs des équipes de France.

La stratégie de la FFVOLLEY s'est orientée vers la création d'un pool de spécialistes dans le traitement de la DATA

Dans le cadre du Plan data de l'ANS nous avons pu développer un pool de compétences internes, formés au sein de nos 2 pôles France indoor (féminins et masculins) qui évoluent avec 2 collectifs en championnat fédéral et en championnat professionnel. Les pôles sont des structures de formation qui peuvent accueillir des statisticiens en formation. Cette formation de terrain, est également diplômante (module intégré au parcours DES).

Nous avons ainsi pu former 8 statisticiens, opérationnels pour nos équipes de France jeunes et senior, à l'image de : Thibault GRIBAL, Valentin ROUTEAU, Kevin CERDA, Mathieu RASSEL.

PARTIE OPERATIONNELLE

PARTIE OPERATIONNELLE

SOMMAIRE

- 1- CRITERES DE MISE EN LISTES DES SPORTIFS (points de vigilance)
 - **VOLLEY MASCULIN**
 - **VOLLEY FEMININ**
 - **BEACH VOLLEY**
 - **VOLLEY ASSIS**
 - **ARBITRES**
- 2- CONVENTION SHN
- 3- ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL ET RECONVERSION
- 4- SURVEILLANCE MEDICALE REGLEMENTAIRE
- 5- MOYENS POUR GARANTIR LA COMPETENCE ET L'HONORABILITE DE L'ENCADREMENT
- 6- EXPLOITATION DE LA DATA AU BENEFICE DE LA PERFORMANCE
- 7- CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES
- 8- CAHIERS DES CHARGES DES STRUCTURES
- 9- DEPLOIEMENT ULTRAMARINS

1- CRITÈRES DE MISE EN LISTES DES SPORTIFS

VOLLEY BALL MASCULIN

Critères d'entrée en Elite :

- JO : classement de 1 à 4
- Championnat du Monde : classement de 1 à 4
- Championnat d'Europe : classement de 1 à 4

Critères d'entrée en Senior :

- JO : classement de 5 à 8
- CM : classement de 5 à 8
- CE : classement de 5 à 8
- VNL : classement de 1 à 18

Critères d'entrée en Relève : de 13 à 23 ans

- Référence 1 - Championnat d'Europe U16 : Classement de 1 à 8
- Référence 2 - Championnat du Monde U17 : Classement de 1 à 8
- Référence 3 - Championnat d'Europe U18 : Classement de 1 à 8
- Référence 4 - Championnat du Monde U19 : Classement de 1 à 8
- Référence 5 - Championnat d'Europe U20 : Classement de 1 à 8
- Référence 6 - Championnat du Monde U21 : Classement de 1 à 8
- Référence 7 - Championnat d'Europe U22 : Classement de 1 à 4
- Référence 8 - FOJE (Festival Olympique de la Jeunesse) : Classement 1 à 4
- Référence 9 - Compétition multi disciplines : Universiades, Jeux Méditerranéens :
 - Universiades : Classement de 1 à 8
 - Jeux Méditerranéens : Classement de 1 à 4
- Référence 10 - Compétition de référence Senior :
 - JO : Classement de 9 à 12
 - Championnat d'Europe et du Monde : Classement de 9 à 16

Avec la nouvelle organisation des compétitions internationales jeunes, chaque année, une année d'âge va se retrouver sans compétition internationale de référence, il faudra pouvoir maintenir en liste relève des athlètes ayant performés l'année précédente.

Liste Collectif National : pas de tranche d'âge prédéfinie

- Sélection à des stages de préparation des EDF
- Joueurs Ultra marin détectés
- Joueurs à maturité tardive présentant des spécificités

Liste Espoirs : de U13 à U18 –

Joueurs en Pôles Espoirs –

VOLLEY BALL FEMININ

Critères d'entrée en Elite :

- JO : classement de 1 à 4
- Championnat du Monde : classement de 1 à 4
- Championnat d'Europe : classement de 1 à 4

Critères d'entrée en Senior :

- JO : classement de 5 à 8
- CM : classement de 5 à 8
- CE : classement de 5 à la 8
- VNL : classement de 1 à 18

Critères de la liste Relève : de 13 à 23 ans

- Référence 1 – Championnat d'Europe U16 : Classement de 1 à 8
- Référence 2 – Championnat du Monde U17 : Classement de 1 à 12
- Référence 3 – Championnat d'Europe U18 : Classement de 1 à 8
- Référence 4 – Championnat du Monde U19 : Classement de 1 à 12
- Référence 5 – Championnat d'Europe U20 : Classement de 1 à 8
- Référence 6 – Championnat du Monde U21 : Classement de 1 à 12
- Référence 7 – Championnat d'Europe U22 : Classement de 1 à 6
- Référence 8 – FOJE (Festival Olympique de la Jeunesse) : Classement 1 à 6
- Référence 9 – Compétition multi disciplines : Universiades, Jeux Méditerranéens :
 - Universiades : Classement de 1 à 8
 - Jeux Méditerranéens : Classement de 1 à 4
- Référence 10 – Compétition de référence Senior :
 - JO : Classement de 9 à 12
 - Championnat d'Europe et du Monde : Classement de 9 à 16

Avec la nouvelle organisation des compétitions internationales jeunes, chaque année, une année d'âge va se retrouver sans compétition internationale de référence, il faudra pouvoir maintenir en liste relève des athlètes ayant performés l'année précédente.

Liste Collectif National : pas de tranche d'âge prédéfinie

- Joueuses pré sélectionnées en équipe de France, ayant effectuées des stages à des compétitions de références.
- Joueuses à potentiel issus des territoires ultra marins
- Joueuses identifiées « à potentiel » par le collectif des entraîneurs nationaux

Listes espoirs : de 13 à 17 ans

- Joueuses en pôles Espoirs.

BEACH-VOLLEY

Critères d'entrée en Elite :

- JO : classement de 1 à 4
- Championnat du Monde : classement de 1 à 4
- Championnat d'Europe : classement de 1 à 4

Critères d'entrée en Senior :

- JO : classement de 5 à 16
- CM : classement de 5 à 16
- CE : classement de 5 à 16
- BEACH PRO TOUR (Elite 16) : classement de 1 à 16

Critères de la liste Relève : de 16 à 23 ans

- Référence 1 - CE U18 et JOJ : Classement de 1 à 16
- Référence 2 - CM U19 : Être dans les 8 premiers européens du classement
- Référence 3 - CE U20 : Classement de 1 à 16
- Référence 4 - CM U21 : Être dans les 8 premiers européens du classement
- Référence 5 - CE U22 : Classement de 1 à 16
- Référence 6 - WEVZA U21 ; U19 ; U17 : Classement de 1 à 6

En plus : de 21 à 23 ans

- Référence 1 - BEACH PRO TOUR (Niveau Challenger) : Classement de 1 à 16
- Référence 2 - Jeux Méditerranéens : Classement de 1 à 16
- Référence 3 - CM Universitaires : Classement de 1 à 16

Liste Collectif National : pas de tranche d'âge prédéfinie

Joueurs et joueuses intégrant le PF ou en préparation pour les échéances internationales (sélectionnés dans un collectif France en vue d'une préparation d'échéance internationale, niveau Futures).

Liste Espoirs : de 12 à 18 ans

Athlète intégrant une structure du PPF

VOLLEY ASSIS

Critères d'entrée en Elite :

- Jeux Paralympiques : classement de 1 à 4
- Championnat du Monde : classement de 1 à 4
- Championnat d'Europe niveau A : classement de 1 à 4

Critères d'entrée en Senior :

- Jeux Paralympiques : classement de 5 à 8
- Championnat du Monde : classement de 5 à 16
- Championnat d'Europe niveau A : classement de 5 à 12
- Coupe du monde : classement de 1 à 6

Critères d'entrée de la liste Relève : à partir de U18

Joueuses et joueurs sélectionné(e)s en Equipe de France, ayant participé(e)s à 1 compétition officielle internationale (européenne ou mondiale).

Listes collectifs nationaux : pas de tranche d'âge prédéfinie

Joueuses et joueurs sélectionné(e)s en Equipe de France, ayant effectué(e)s 4 rassemblements (stages ou compétitions)

Espoirs : de 15 à 17 ans

Joueurs et joueuses sélectionné(e)s en Equipe de France, ayant effectué(e)s 2 rassemblements (stages ou compétitions).

AJSHN

Critères d'entrée :

- Jeux Olympiques/Paralympiques :
- Championnat du Monde (VB, BV, VA) : senior et catégorie jeune
- Championnat d'Europe (VB, BV, VA) : senior et catégorie jeune
- Coupe d'Europe (VB, VA) :
- WEVZA (avec la validation FIVB)

2- CONVENTION SHN

3- ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL ET RECONVERSION

BEACH VOLLEY

L'organisation du suivi socio-professionnel est fondamentale pour la mise en œuvre d'une pratique compétitive de haut niveau. En effet, le beachvolley est une discipline olympique sans secteur professionnel. Les athlètes ont donc besoin que la Fédération les accompagne afin de leur permettre de pratiquer dans des conditions de ressources financières décentes.

Pour cela, nous travaillons en lien avec l'ANS à la mise en place de CIP et de contrats SHN avec des clubs.

VOLLEY ASSIS

Ces dispositifs (CIP et CAE) sont également sollicités pour les joueurs et joueuses de volley assis, qui pratiquent également dans un secteur non professionnel.

VOLLEY INDOOR

En volley indoor, l'accompagnement se fait généralement en post carrière, sur les périodes de reconversion. L'accompagnement individuel est réalisé en tenant compte du projet professionnel, des contraintes de ressources et de financement.

ARBITRAGE

Enfin, dans le cadre de la montée en compétence des arbitres à l'international, la FFVOLLEY accompagne également les parcours des potentiels dans leur carrière en mobilisant les dispositifs CIP.

FONDATION

La FFVOLLEY a créé la Fondation Pierre Mercier, abritée par la Fondation du sport. Ce dispositif permet d'accompagner les athlètes confrontés à des difficultés spécifiques, notamment sociales (problématique de pensions, accident de la vie notamment).

4- SURVEILLANCE MEDICALE REGLEMENTAIRE

I. Nature des examens médicaux préalables à l'inscription ou dans les deux mois suivant cette inscription sur la liste des sportifs de haut niveau ou sur la liste des sportifs dits « projet de performance fédéral »

Pour être inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau ou sur la liste des sportifs « Projet de Performance Fédéral », prévues aux articles L.221-2, R221-3 et R221-11 du code du sport, les sportifs doivent effectuer les examens suivants :

- 1) **Un examen médical**, réalisé selon les recommandations de la société française de médecine de l'exercice et du sport, par un médecin diplômé en médecine du sport comprenant :
 - a) Un examen clinique avec interrogatoire, examen physique et mesures anthropométriques
 - b) Un bilan diététique et des conseils nutritionnels
 - c) Un bilan psychologique visant à dépister des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive
 - d) La recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la SFMES

NB : à la demande du médecin du sport et sous sa responsabilité, les bilans psychologiques et diététiques mentionnés au 1) pourront être effectués respectivement par un psychologue clinicien ou un diététicien.

2) **Un électrocardiogramme de repos** avec compte-rendu médical

A ce « socle commun », nous souhaitons rajouter les examens suivants pour ce bilan initial :

3) **Une recherche par bandelette urinaire** de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.

A. **Une échocardiographie trans-thoracique de repos** avec compte rendu médical.

II. Nature et périodicité des examens de la surveillance médicale, pour les sportifs inscrits sur la liste des Sportifs de Haut Niveau (SHN) et sportifs dits « Projet de Performance Fédéral » (PPF).

Le suivi médical (SMR) sera identique pour les deux groupes de sportifs (SHN et PPF) mais nous différencierons cette surveillance médicale, selon l'âge des sportifs concernés (sportifs mineurs <18 ans et sportifs majeurs >18 ans), en conservant pour les mineurs, le principe d'une deuxième visite médicale de contrôle (dite visite 2).

A.- Le contenu des examens permettant la surveillance médicale des sportifs mineurs visés à l'article L. 231-6 du code du sport comprend :

1°) deux fois par an :

- a) Un examen médical réalisé par un médecin diplômé en médecine du sport comprenant :
 - Un entretien,
 - Un examen physique,
 - des mesures anthropométriques,
 - un bilan diététique suivi de recommandations avec le recours si besoin à un(e) diététicien(ne),
 - la recherche de signes de surentraînement (par questionnaire notamment),

- une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.

b) Un bilan psychologique réalisé, lors d'un entretien spécifique, par un médecin ou par un psychologue sous responsabilité médicale.

Ce bilan psychologique visera à :

- Détecter des difficultés psychopathologiques et des facteurs personnels et familiaux de vulnérabilité ou de protection,
- Prévenir des difficultés liées à l'activité sportive intensive,
- Orienter vers une prise en charge adaptée si besoin.

2°) une fois par an :

- un électrocardiogramme de repos avec compte rendu médical,
- un bilan dentaire.

3°) Une fois tous les quatre ans :

- Une échocardiographie Trans thoracique.

Les examens prévus une fois par an, ne seront pas réalisés une nouvelle fois chez un même sportif, s'ils ont déjà été effectués, la même année, lors du bilan médical initial prévu pour l'inscription sur les listes.

B.- Le contenu des examens permettant la surveillance médicale des sportifs majeurs visés à l'article L. 231-6 du code du sport comprend :

1°) une fois par an :

a) Un examen médical réalisé par un médecin diplômé en médecine du sport comprenant :

- Un entretien,
- Un examen physique,
- Des mesures anthropométriques,
- Un bilan diététique suivi de recommandations avec le recours si besoin à un(e) diététicien(ne),
- La recherche de signes de surentrainement (par questionnaire notamment),
- Une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.

b) Un examen électrocardiographique de repos avec compte rendu médical.

c) Un bilan psychologique réalisé, lors d'un entretien spécifique, par un médecin ou par un psychologue sous responsabilité médicale.

2°) Une fois tous les quatre ans :

- Une échocardiographie Trans thoracique

Les examens prévus une fois par an, ne seront pas réalisés une nouvelle fois chez un même sportif, s'ils ont déjà été effectués, la même année, lors du bilan médical initial prévu pour l'inscription sur les listes.

III. Organisation

- Un médecin fédéral coordonnateur du SMR
- Une assistante administrative
- Outil de gestion et de suivi : Askamon

5- MOYENS POUR GARANTIR LA COMPETENCE ET L'HONORABILITE DE L'ENCADREMENT

HONORABILITE

Tous les entraîneurs de la filière de formation du PPF doivent être titulaires de leur carte professionnelle.

De plus, la prise de la licence encadrement permet d'être intégré au fichier qui est envoyé chaque année au ministère des Sports pour le contrôle du casier judiciaire.

Enfin, tous les staffs des équipes de France jeunes et seniors sont soumis aux mêmes exigences.

COMPÉTENCE

La FFVOLLEY va initier un programme de formation des entraîneurs français pour accompagner les potentiels vers le très haut niveau. En effet, si les entraîneurs français sont largement investis dans le champ de la formation initiale et la formation à l'accès du haut niveau, nous constatons que de moins en moins d'entraîneurs français se projettent vers une carrière à l'internationale.

Aussi la mission de la DTN est aussi de travailler au renouvellement de l'élite des entraîneurs.

Pour cela, une formation spécifique va être créée, pour accompagner les parcours, les trajectoires, en privilégiant le compagnonnage, le partage d'expérience et d'expertise, tout en liant ce parcours spécifique aux diplômes d'Etat.

Ce projet est confié à un CTS spécifiquement chargé de développer ce projet, en lien étroit avec les directeurs de la performance.

Les entraîneurs des pôles France sont composés en partie de CTS, de salariés fédéraux et de CTS Contractuel. Le recours aux CTS contractuel est assez intéressant pour diversifier l'apport de compétences spécifiques en fonction des besoins sur les structures. Néanmoins, cela crée aussi une forme d'instabilité.

Une stratégie d'ouverture de poste au concours du professorat de sport sera développée sur la prochaine olympiade afin de stabiliser les compétences sur les structures des pôles France.

Les pôles espoirs sont eux coordonnés soit par des CTS, soit par des salariés de ligue (ce qui est de plus en plus le cas au regard de la baisse des effectifs CTS sur les dernières olympiades).

Nous demandons à tous les entraîneurs de pôles, quel que soit leur statut de s'investir au sein des équipes de France jeune pour :

- Rester connecter aux exigences du haut niveau
- Intégrer les enjeux de la performance à la formation des jeunes
- Bénéficier de la dynamique des staffs nationaux
- Donner du sens à leur travail au quotidien

Des séminaires techniques sont également organisés de manière à favoriser :

- La cohérence de la formation au sein du PPF
- Les échanges sur les directives techniques nationales
- Le développement des compétences
- Le développement de la vision globale de la formation des jeunes
- Le partage de problématiques diverses

La formalisation de documentation techniques est aussi au cœur des missions des entraîneurs :

- Partage d'expérience et de compétence
- Déclinaison des techniques d'apprentissage
- Assurer de la cohérence entre les différents « étages » de la formation des jeunes (club, CRE, PE, PF, CFCP)

CADRE D'EXERCICE DE LA MISSION de l'ensemble des entraîneurs des pôles du PPF :

Il est imposé que :

« Dans le but de répondre aux recommandations du Guide sur la prévention des atteintes à la probité à destination des fédérations sportives de l'Agence Française Anticorruption en matière de cumul d'activités, que ce soit pour les fonctionnaires nommés « conseiller technique et sportif » ou les salariés de droit privé, et afin de prévenir opportunément tout risque de conflit d'intérêts en garantissant une gestion totalement impartiale des jeunes inscrits dans une structure du PPF, il est formellement demandé que :

- L'entraîneur coordonnateur d'un pôle Espoirs inscrit dans le PPF ne peut exercer une activité privée de quelque nature que ce soit au sein d'un groupement sportif affilié dans la même discipline sportive déléguée à la FFvolley en vertu de l'article L131-14 du code du sport, dont le siège social est situé dans le ressort territorial de la Ligue Régionale de volley où ledit pôle est implanté »
- L'entraîneur d'un pôle France inscrit dans le PPF ne peut exercer une activité privée de quelque nature que ce soit au sein d'un groupement sportif affilié »

Ces dispositions sont indispensables à la protection des intérêts légitimes de la FFvolley d'impartialité de gestion des jeunes licenciés accueillis en structure dédiée à la pratique du sport de haut niveau, justifiée par la nature de la mission d'entraîneur au sein des pôles susmentionnés et strictement proportionnée à l'objectif de lutte contre tout risque de conflits d'intérêts ».

VOLLEY

Missions des entraîneurs principaux des Pôles Espoirs :

L'entraîneur principal est responsable :

- de la détection et de la formation des jeunes sur votre territoire de recrutement (votre ligue),
- du CRE (choix des staffs), choix des athlètes,
- de la programmation des stages, planification des stages,
- de la formation des encadrants
- du plan de détection M12/M13 en lien avec les CD

Les tâches prioritaires :

- Planification individuelle des potentielles à partager avant vacances d'Automne
- Reporting CRE après chaque stage
- Liaison mensuelle avec le chargé de mission détection nationale à propos des entrées en PE
- Reporting tests physiques trimestriels
- Présence au séminaire de secteur, aux réunions de secteur
- Suivre les orientations de travail technique, physique, et les systèmes de jeu du secteur
- Produire une vidéo mensuelle sur un exercice du pôle
- Envoyer 2 fois par mois au staff Pôle France une vidéo en situation de jeu des potentiels
- Signaler toutes les blessures des potentiels au staff Pôle France
- Proposer la programmation des immersions des athlètes du PE pour augmenter le volume de pratique annuel (CFC, autre PE, PF, autre...)
- Chaque saison : intégrer un staff EDF, venir deux semaines en immersion sur le PF, ou sur une EDF

BEACH

L'entraîneur principal s'implique dans :

- la détection et de la formation des jeunes sur le territoire de recrutement (au minimum sa ligue),
- la mise en place des CRE Beach,
- de la formation des encadrants

Les tâches prioritaires :

- Présence au séminaire de secteur, aux réunions de secteur
 - Suivre les orientations de travail technique, physique, et les systèmes de jeu du secteur
 - Produire une vidéo mensuelle sur un exercice du pôle
 - Signaler toutes les blessures des potentielles au staff Pôle France
 - Proposer la programmation des immersions des athlètes du PE pour augmenter le volume de pratique annuel (PF)
- Chaque saison : intégrer un staff EDF, venir deux semaines en immersion sur le PF, ou sur une EDF

6- EXPLOITATION DE LA DATA AU BENEFICE DE LA PERFORMANCE

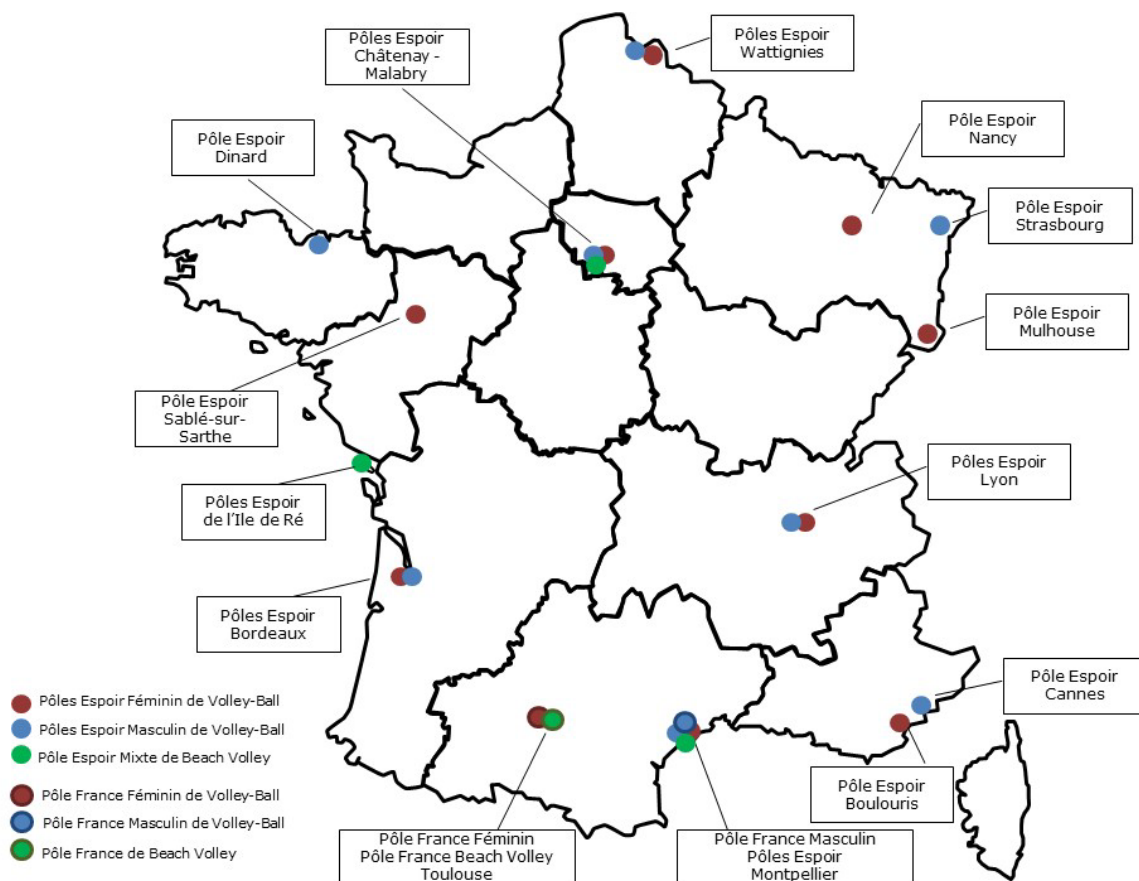
Les sports collectifs, et le volley en particulier sont des disciplines qui travaillent avec les datas depuis de nombreuses années : analyse des données des matchs, des joueurs, des plans de jeu etc. de nombreux logiciels de saisie des données existent, des systèmes de partage de vidéo également. Ces systèmes sont mondialisés et utilisés par l'ensemble du volley que ce soit sur les championnats réguliers nationaux ou en compétitions internationales avec les équipes nationales.

Les statisticiens de la FFVOLLEY utilisent BeachData, DataVolley et Videosharing, incontournables puisqu'obligatoires pour "scouter" et partager les matchs (DataVolley pour faire les statistiques et Videosharing pour le partage des fichiers vidéo).

A partir de ces outils, plusieurs softs sont actuellement développés sur le marché : volleymetrics, perfbook, volleystation par exemple.

Un monitoring permanent est organisé à l'échelon mondial pour suivre annuellement la performance des athlètes en club et en équipe nationale, mais aussi pour élaborer des schémas stratégiques adaptés aux modèles de performance des différents concurrents au niveau mondial. Le modèle de jeu Français doit être basé sur l'adaptabilité de ses athlètes, de ses équipes pour répondre aux différentes organisations proposées par nos adversaires.

6- CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES



7- CAHIER DES CHARGES DE CES STRUCTURES

POLE FRANCE

	ITEMS à renseigner	A décliner en indicateurs objectifs et observables pour chaque type de structure concourant au PPF
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : Pôle France : Excellence Sportive	Délivrer simultanément aux athlètes une formation sportive individualisée en fonction de l'âge pour performer à Haut Niveau avec les EDF ainsi qu'une formation diplômante adaptée..
	Indicateurs de résultats L'effectif recruté doit réellement correspondre à une population d'athlètes à potentiel de HN et/ou sur la base des sélectionnés nationaux. Plusieurs générations sont regroupées.	6 à 8 joueurs par olympiade doivent intégrer le collectif de l'EDF A en indoor. 80% des athlètes doivent intégrer les sélections nationales jeunes avec l'objectif d'atteindre le podium sur les compétitions de référence jeunes. La majorité des athlètes doit trouver du temps de jeu dans la ligue professionnelle à la sortie du pôle France. 1 paire par genre intègre le main-draw du Beach pro Tour (Elite)
	Coordonnateur : Le CTS, ou responsable sous l'autorité fonctionnelle du DTN..	Le coordonnateur peut faire partie du staff technique. Rédaction d'un rapport de fonctionnement annuel de la structure
	Encadrement CTS, DES, expert international, entraîneur national <u>Indoor :</u> 3 entraîneurs de volley-ball 1 préparateur physique 1 stagiaire en formation <u>Beach -volley :</u> 2 entraîneurs de beach-volley 1 préparateur physique	Staff composé d'au moins trois entraîneurs et d'un préparateur physique. Ce staff est en lien étroit avec celui de l'EDF A. Il veille également à entretenir le lien avec l'ensemble de la filière du PPF. L'encadrement pourra s'appuyer sur les contenus proposés par la cellule Recherche et Optimisation de la Performance notamment dans le domaine de l'athlétisation, de la motricité. La prise de licence « encadrement » garantit et contrôle la qualification et l'honorabilité de l'encadrement sportif ainsi que de l'ensemble des intervenants (technique, pédagogique, éducatif).
	Population - M16 à M21 filles et garçons indoor. - M17 à senior en Beach. 20 à 26 athlètes par genre en Indoor 4 à 8 athlètes par genre en Beach	Tous les athlètes sont listés SCN, Relève, senior ou Elite. Les athlètes quittent la structure lorsque leur maturité leur permet d'intégrer le monde Professionnel
Éléments du fonctionnement sportif	Installations Les installations du pôle France doivent permettre un développement optimal du joueur et l'accueil d'équipes nationales	2 terrains minimum pour l'indoor, 4 pour le Beach (intérieurs et extérieurs), une salle de musculation, du matériel d'entraînement adapté à la Haute Performance.
	Fonctionnement Budget, partenaires, part fédérale...	Budget supporté entre l'état, la FFVolley, les partenaires privés (équipementier) et les familles (pensions)
	Volume d'entraînement Nombre d'heures par semaine, nombre de semaines...	20 heures d'entraînements hebdomadaires en moyenne, 44 semaines. Le volume du temps d'entraînement doit pouvoir être modulé de manière personnalisée en fonction des contraintes de chaque athlète.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet Responsable, organisation, ...	Le coordonnateur de la structure est le garant du double projet, en lien avec le référent DTN du suivi socioprofessionnel et le responsable du CREPS chargé du suivi scolaire.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire Coordonnateur de la structure, Médecin coordonnateur fédéral	Il est réalisé par le service médical du CREPS conformément aux textes en vigueur.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques	Mise à disposition d'une unité de récupération, d'un suivi diététique, psychologique, podologique... Information aux sportifs et aux encadrants en matière de lutte contre toutes les formes de violence et plus particulièrement, la communication des canaux de signalements (numéro de téléphone, signal-sport...) mis en place par la structure, la fédération et le ministère.

POLE ESPOIR INDOOR

	ITEMS à renseigner	A décliner en indicateurs objectifs et observables pour chaque type de structure concourant au PPF
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : Pôle Espoir: Accession au HN	Délivrer simultanément aux athlètes une formation sportive individualisée en fonction de l'âge pour permettre l'accession au haut niveau et une formation scolaire adaptée.
	Indicateurs de résultats niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : intégration dans les PF ou dans les CFCP	2 à 4 à fort potentiel en PF et/ou 2 à 4 sélectionnés en EDF jeunes par olympiade, La majorité des masculins n'intégrant pas le PF doivent partir en CFCP, la majorité des féminines doivent intégrer un CFCP ou un club évoluant en division Elite.
	Coordonnateur : statut, tutelle, compétences... Le CTS ou employé de ligue, sous l'autorité fonctionnelle du DTN et la responsabilité du président de la ligue.	Rédaction d'un rapport de fonctionnement annuel de la structure (un rapport type sera élaboré par le DTNA en charge du PPF, avec les tests et évaluations nécessaires)
	Encadrement Entraîneur : CTS, DESJEPS Entraîneur adjoint : DEJEPS en formation vers le DESJEPS (avec Beach Volley)	Staff composé : Entraîneur principal (70% ETP sur le PE, 30% CRE) Entraîneur adjoint (50% ETP sur le PE, 50 % CRE) entouré de compétences permettant l'individualisation de l'entraînement (Préparateur physique notamment). Il est en lien étroit avec son bassin de recrutement (pré-filière), les PF et CFCP. La prise de licence « encadrement » garantit et contrôle la qualification et l'honorabilité de l'encadrement sportif ainsi que de l'ensemble des intervenants (technique, pédagogique, éducatif).
	Population M14 filles et M15 garçons 16 athlètes maximum	La majorité des athlètes sont listés Espoirs. Certains pourront être sur les listes SCN ou Relève. Les athlètes quittent la structure lorsque leur maturité leur permet d'intégrer les PF ou un CFCP
Éléments du fonctionnement sportif	Installations Les installations du pôle Espoir doivent permettre un développement optimal du joueur et la pratique du beach-volley	1 terrain pour l'indoor, 1 pour le beach, une salle de musculation, du matériel pédagogique d'entraînement adapté à l'apprentissage.
	Fonctionnement budget, partenaires, part fédérale...	Budget majoritairement supporté par la ligue, l'état (CTS) et les familles. La FFVolley intervient via les aides sociales et la signature de la convention entre la FFVolley et les ligues.
	Volume d'entraînement nombre d'heures par semaine, nombre de semaines...	16 heures d'entraînement hebdomadaire, 36 semaines. Le volume du temps d'entraînement doit pouvoir être modulé de manière personnalisée en fonction des contraintes de chaque athlète et de son potentiel.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet responsable, organisation, ...	Le coordonnateur de la structure est le garant du double projet, en lien avec le référent DTN du suivi socioprofessionnel et le responsable de la structure chargé du suivi scolaire.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire Coordonnateur de la structure, Médecin coordonnateur fédéral	Il est réalisé conformément aux textes en vigueur.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques	Mise en place d'un réseau local permettant un suivi médical et paramédical de qualité. Information aux sportifs et aux encadrants en matière de lutte contre toutes les formes de violence et plus particulièrement, la communication des canaux de signalements (numéro de téléphone, signal-sport...) mis en place par la structure, la fédération et le ministère.

LE POLE ESPOIR Beach Volley

	ITEMS à renseigner	A décliner en indicateurs objectifs et observables pour chaque type de structure concourant au PPF
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : Pôle Espoir: Accession au HN	Délivrer simultanément aux athlètes une formation sportive individualisée en fonction de l'âge pour permettre l'accession au haut niveau et une formation scolaire adaptée.
	Indicateurs de résultats niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure :	1 à 2 à fort potentiel en PF et/ou 1 à 2 sélectionnés en EDF jeunes par olympiade.
	Coordonnateur : statut, tutelle, compétences... Le CTS ou employé de ligue, sous l'autorité fonctionnelle du DTN et la responsabilité du président de la ligue.	Rédaction d'un rapport de fonctionnement annuel de la structure (un rapport type sera élaboré par le DTNA en charge du PPF, avec les tests et évaluations nécessaires)
	Encadrement Entraîneur : CTS, DESJEPS Entraîneur adjoint : DEJEPS en formation vers le DESJEPS (avec Beach Volley)	Staff composé d'un entraîneur pour 8 joueurs permanent entouré de compétences permettant l'individualisation de l'entraînement (Préparateur physique notamment). Il est en lien étroit avec son bassin de recrutement (pré filière), le PF. La prise de licence « encadrement » garantit et contrôle la qualification et l'honorabilité de l'encadrement sportif ainsi que de l'ensemble des intervenants (technique, pédagogique, éducatif).
	Population A partir de M 14 jusqu'en M 18 20 athlètes maximum	La majorité des athlètes sont listés Espoirs. Certains pourront être sur les listes SCN ou Relève. Les athlètes peuvent quitter la structure afin d'intégrer le PF à partir de M17.
Éléments du fonctionnement sportif	Installations Les installations du pôle Espoir doivent permettre un développement optimal du joueur et la pratique du beach-volley	1 terrain indoor, 1 outdoor, une salle de musculation, du matériel pédagogique d'entraînement adapté à l'apprentissage.
	Fonctionnement budget, partenaires, part fédérale...	Budget majoritairement supporté par le club, la ligue, l'état (CTS) et les familles. La FF Volley intervient via les aides sociales et la signature de la convention entre la FF Volley et les ligues.
	Volume d'entraînement nombre d'heures par semaine, nombre de semaines...	16 heures d'entraînement hebdomadaire, 36 semaines. Le volume du temps d'entraînement doit pouvoir être modulé de manière personnalisée en fonction des contraintes de chaque athlète et de son potentiel.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet responsable, organisation, ...	Le coordonnateur de la structure est le garant du double projet, en lien avec le référent DTN du suivi socioprofessionnel et le responsable de la structure chargé du suivi scolaire.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire Coordonnateur de la structure, Médecin coordonnateur fédéral	Il est réalisé conformément aux textes en vigueur.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques	Mise en place d'un réseau local permettant un suivi médical et paramédical de qualité. Information aux sportifs et aux encadrants en matière de lutte contre toutes les formes de violence et plus particulièrement, la communication des canaux de signalements (numéro de téléphone, signal-sport...) mis en place par la structure, la fédération et le ministère.

Indicateurs de performance des structures

Selon les catégories, outre la médaille, le critère d'évaluation pertinent est :

- Taux de passage des athlètes de la filière en EDF (jeune et senior)

- Taux de passage en Pôle France

- Taux de passage en CFCP

- Nombre de contrats professionnels de joueurs(ses) français

- Taux d'intégration des athlètes dans des championnats étrangers

- Taux d'athlète jouant en compétition européenne

LA PREFILIERE

	ITEMS à renseigner	A décliner en indicateurs objectifs et observables pour chaque type de structure concourant au PPF
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : <u>LE CRE</u> : Accession au niveau régional <u>LE CEP</u> ou Section Sportive Excellence ou scolaire, Sport études: Accession au niveau régional	Offrir la possibilité aux potentiels régionaux de compléter leur formation et d'explorer de nouveaux champs d'apprentissage.
	Indicateurs de résultats • niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : intégration dans les PE avec des bases de motricité et d'athlétisation.	La Détection Nationale doit pouvoir sélectionner dans chaque structure au minimum deux profils par année d'âge : 1 profil avec un point fort dans la discipline. 1 profil athlétique.
	Coordonnateur : • <u>CRE</u> : Le CTS ou coordinateur de pôle, ou le responsable technique de la ligue. • <u>CEP</u> : Le responsable technique désigné par la ligue. • <u>La Section sportive Excellence ou scolaire</u> : Le responsable pédagogique	Le responsable de pôle de la zone géographique doit fonctionner en lien étroit avec la structure de pré-filière. Le coordonnateur de la structure fait partie du réseau du responsable de la Détection Nationale. Le responsable de la structure entretient le lien avec les entraîneurs de club dont sont issus des jeunes athlètes (reporting sur l'évolution des joueurs)
	Encadrement • <u>CRE</u> : Le CTS ou responsable de pôle, ou le responsable technique de la ligue. DE • <u>CEP</u> : Le responsable technique désigné par la ligue, DE • <u>La Section sportive Excellence ou scolaire</u> : L'enseignant EPS/ou club. Intégration CRE et/ ou Détection Nationale.	Des orientations techniques seront proposées par la DTN. Les tests fédéraux en feront partie. Staff composé d'un entraîneur référent entouré de compétences proposant la mise en place de situations pédagogiques riches et variées. L'idée est de ne pas spécialiser trop tôt les athlètes. L'encadrement pourra s'appuyer sur les contenus proposés par la cellule Recherche et Optimisation de la Performance notamment dans le domaine de l'athlétisation, de la motricité.
	Population Collégiens	Cette population n'est logiquement pas listée. Sur le CRE au minimum 32 athlètes par genre devront participer au programme pour les nouvelles régions, 16 pour les autres. Sur les CEP entre 12 et 16 athlètes par genre ou mixte
	Installations • Les installations doivent permettre un apprentissage ; Beach-volley (pour les CRE).	Un terrain pour l'indoor, 1 pour le Beach (pour le CRE), du matériel pédagogique adapté à l'apprentissage et à la PPG.
Eléments du fonctionnement sportif	Fonctionnement •budget, partenaires, part fédérale...	Les structures fonctionnent de manière autonome.
	Volume d'entraînement •Nombre d'heures par semaine, nombre de semaines...	à CRE : 20 jours minimum par athlète (hors compétition) étalés de façon cohérente par saison (fréquence la plus régulière possible). à CEP : 8h à 10h hebdomadaire àLa Section sportive scolaire : 4h à 6h hebdomadaire (avec entraînement club) àLa Section sportive Excellence : 8h à 10h hebdomadaire (avec entraînement club) Des orientations techniques seront fournies par la DTN.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet •responsable, organisation, ...	Le coordonnateur de la structure est le garant du double projet.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire •Coordonnateur de la structure	Certificat médical de non contre-indication dans le cadre la licence FFVolley Ou certificat médical pour les sections sportives scolaires dans le cadre de la circulaire interministérielle n° 2013 062 (en annexe)
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques	Mise en place d'un réseau local permettant un suivi médical et paramédical de qualité.

8- DEPLOIEMENT ULTRAMARINS

LES AXES STRATEGIQUES :

- Prioriser l'accompagnement fédéral sur la jeunesse
- Accompagner les projets de ligues dans leur structuration sur l'échelon territorial du PPF dans l'élaboration de leur stratégie de performance territoriale
- Améliorer l'accompagnement techniques des entraîneurs
 - Développer les formations diplômantes
 - Accompagner le développement technique des entraîneurs potentiels
- Favoriser la compétition chez les jeunes et l'ouverture internationale
 - Organiser des tournois inter-îles et internationaux (Zone FIVB) pour améliorer le niveau compétitif.
 - Faciliter la participation des jeunes talents locaux à des compétitions nationales FF Volley (volleyades, mini-volleyades).
- Entretenir le lien avec la fédération
 - Poursuivre les visites annuelles de CTS
 - Soutenir les projets structurants

SPECIFICITE DU PROJET BEACH-VOLLEY

La stratégie dans les Outremers de la FFVOLLEY repose sur la dynamique des zones sportives de la FIVB.

Nous identifions 3 grandes zones sportives :

- Caraïbes
- Océan Indien
- Océan Pacifique

Dans un premier temps, au regard de la dynamique territoriale et des opportunités locales, la FFVOLLEY s'engage sur un projet structurant dans la zone Caraïbes.

Le développement de ce projet repose sur 5 piliers

- Mieux accompagner les jeunes potentiels sur le territoire
- Optimiser les ressources locales
- Réduire les contraintes de déplacements et de déracinement précoce
- Dynamiser la zone sportive
- Développer les compétences au sein du territoire

Un CTS sera nommé dès septembre 2025 (sur la partie Caraïbes) afin de mettre en œuvre le projet.

Le projet s'appuie sur la labélisation d'un pôle espoir, implanté au CREPS de Guadeloupe, ouvert aux jeunes potentiels de la zone. De manière opérationnelle, pour permettre la mise en œuvre il est nécessaire de favoriser :

- La création de terrains
- Le recrutement d'un entraîneur
- La mise en place de CRE Beach à chaque vacances scolaires
- L'organisation annuelle de Beachvolleyades (ouverture aux fédérations étrangères de la zone pour dynamiser l'aspect compétitif)

Il est à noter que cette organisation, si elle s'avère performante, pourrait être déclinée au sein des autres zones si celles-ci souhaitent s'inscrire dans cette dynamique.

Enfin, cette organisation n'a pas vocation à exclure le volley indoor : l'esprit de transversalité doit perdurer pour permettre aux jeunes de choisir, à l'issue de leur formation initiale la spécialité dans laquelle ils souhaitent poursuivre leur carrière.

Il sera également encore tout à fait possible pour ceux qui le souhaitent, de s'engager en pôle espoir indoor en Métropole si tel est leur choix. Le travail de détection engagé par l'équipe dédiée de la cellule nationale de détection pourra donc poursuivre son activité sur l'ensemble du territoire métropolitain et outremer